



SKI
DEUXIÈME PODIUM EN 24 HEURES
POUR ERIK GUAY D 1

VOUS AIMEREZ LIRE
LA CONQUÊTE, PRISE 2 C 1

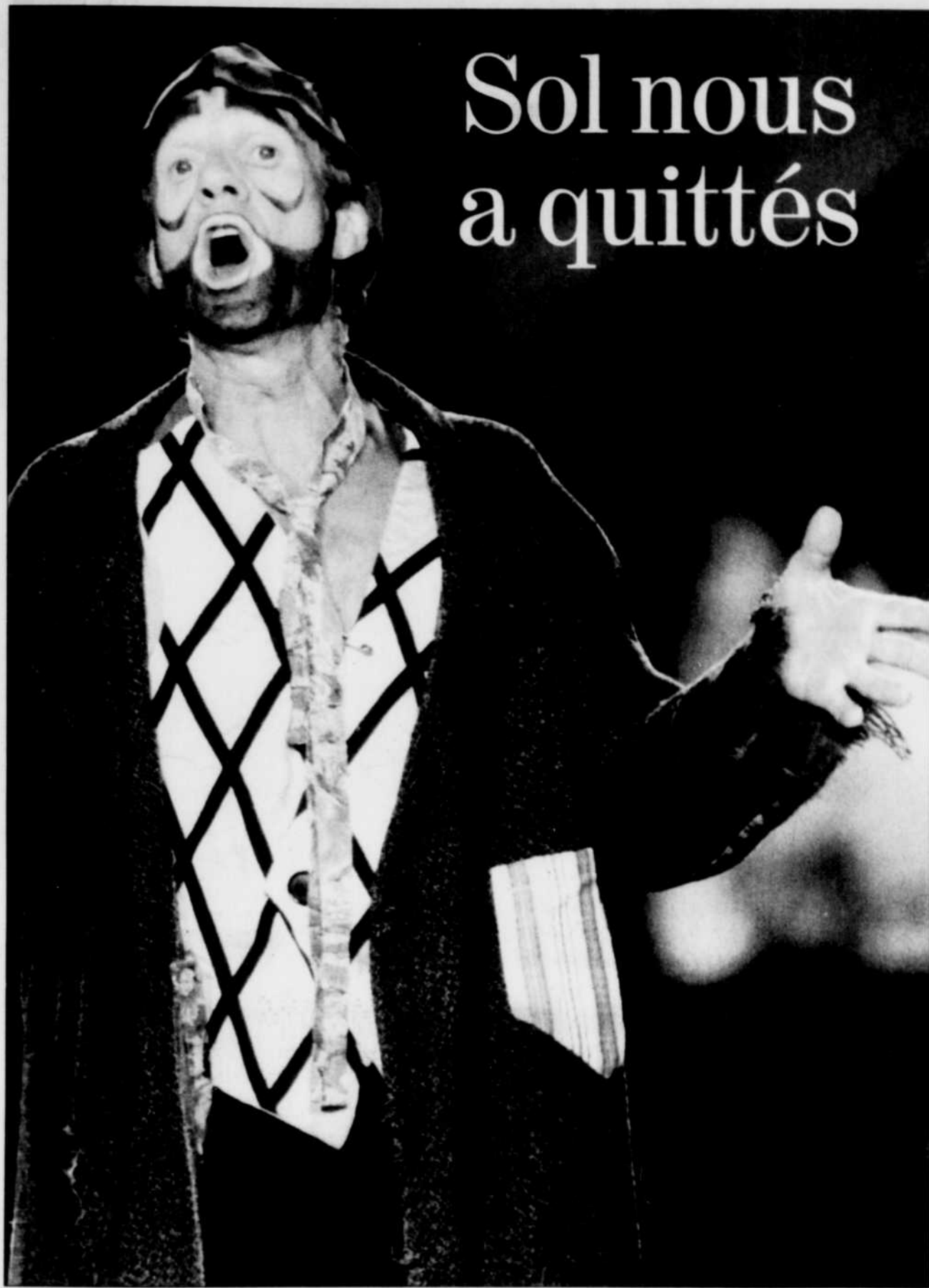


LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 2005



Sol nous a quittés

Le cancer emporte le poète de l'humour



Marc Favreau lors de la dernière entrevue accordée au SOLEIL en mars dernier.

GENEVIÈVE BOUCHARD
GBouchard@lesoleil.com

« Ah, l'éternité ! Rien n'est immortel, vous savez. Qu'est-ce qu'on va laisser ? Si j'ai ajouté mon grain de sel pour changer un tout petit peu le goût de la vie, je serai rassasié », confiait Marc Favreau au SOLEIL en mars dernier. Après avoir assaisonné la langue française pendant plus de 45 ans, l'interprète de Sol a été emporté par le cancer, hier.

Poète de l'humour et témoin naïf des travers humains, Marc Favreau a rendu l'âme à l'âge de 76 ans. Il souffrait d'un cancer, diagnostiqué depuis peu.

Né en 1929, il avait fait ses premiers pas dans le théâtre dans les années 50 à l'école du Théâtre du Nouveau Monde, où il avait remporté le premier prix de la comédie en 1952.

Après un séjour à Paris, il a créé Sol, un clown auguste, pour la série *Big et Sol*, qui deviendra plus tard *Sol et Gobelet*. En 2003, Marc Favreau soulignait en entrevue au SOLEIL le plaisir qu'il avait eu à jouer ce personnage tout au long de sa carrière.

« Sol est un monument de naïveté et de candeur. C'est un vagabond qui a deux ans d'âge mental. Il possède un regard neuf sur la vie. » Toujours actif sur scène malgré le poids des années, Marc Favreau s'avouait incapable d'abandonner celui qui l'a accompagné pendant la majeure partie de son parcours d'acteur.

« Je pourrai prendre ma retraite de Sol quand je n'aurai plus la capacité physique de le faire, expliquait-il en 2001. Le personnage est exigeant physiquement. Mais le comédien ne prend pas sa retraite. Demandez à Huguette Olligny si elle pense à la retraite. Même à 95 ans, on peut encore jouer des rôles. C'est la santé qui fait tomber le couperet. »

SOUS LE CHOC

Joint tard en soirée à son domicile de Montréal, l'homme de théâtre Paul Buissonneau n'a pu cacher son choc en apprenant la mort de celui qu'il a côtoyé à l'époque de *La Boîte à surprise*.

Voir POÈTE en A 2 >

La bande de 50 Cent limitée dans ses actions

Immigration Canada refuse que le groupe hip-hop se produise pour un pré-party ailleurs qu'au Colisée

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ Immigration Canada a à l'œil le rappeur new-yorkais 50 Cent et son entourage musical. Le ministère a en effet refusé que le DJ attiré de G-Unit, DJ Whoo Kid, vienne *scratcher* au Boudoir Lounge, à Québec, sans permis de travail prévu à cet effet.

Hier, LE SOLEIL rapportait que le groupe G-Unit et Curtis Jackson (alias 50 Cent), qui seront en spectacle ce soir au Colisée Pepsi, allaient s'offrir la veille un pré-party au Boudoir, dans le quartier Saint-Roch.

Mais voilà qu'hier midi, une dame d'Immigration Canada a communiqué avec le propriétaire du Boudoir, Gilbert Tourville, pour lui dire que 50 Cent et son entourage musical (DJ Whoo Kid et les rappeurs Lloyd Banks, Young Buck et Tony Yayo) n'avaient pas l'autorisation de se produire ailleurs qu'au Colisée.

« L'offre qu'une compagnie de promo de Montréal m'avait faite, c'était de recevoir 50 Cent et sa *gang* pour un pré-party, a raconté au SOLEIL Gilbert Tourville. L'idée, ce n'était pas que 50 Cent et G-Unit fassent un pré-concert chez nous, mais que leur DJ vienne *spiner* pour la *gang*. Je l'ai expliqué à la dame d'Immigration Canada,



Le rappeur 50 Cent

Voir ACTIONS en A 2 >

Plus d'information Page A 7

À LIRE AUJOURD'HUI



À lire

- Harper ferait du commerce outre-mer A 6
- Martin poursuit sa tirade sur l'unité canadienne A 6
- Le Bloc veut réformer les débats A 7
- Marc Garneau va s'expliquer devant les handicapés A 7
- 50 Cent s'invite malgré lui dans la campagne A 7

MÉTÉO

Max. -3, min. -9
Nuageux avec quelques flocons. Vents légers. Détails page C 8.

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci : 57,6 cm Lan dernier : 75,7 cm
Cet hiver : 103,3 cm L'hiver dernier : 82,5 cm

Lauréat de Québec Page B 3

À titre d'entraîneur-chef, Glen Constantin a conduit l'équipe de football du Rouge et Or de l'Université Laval vers les plus hauts sommets, dont deux conquêtes de la coupe Vanier, emblème de la suprématie du football universitaire canadien.

LA QUESTION DU JOUR

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Croyez-vous que la Ville de Québec devrait augmenter le nombre de ses policiers ?

ÉCRIVEZ-NOUS À optnlon@lesoleil.com
Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

SOMMAIRE

Agenda	C 6	Oiseaux	B 8
Bandes dessinées	C 8	Petites annonces	D 6
Décès	B 6	Place publique	B 7
Horoscope	C 7	Québec	B 1
Horticulture	B 8	Santé	A 15
Lauréat	B 3	Scrabble	D 9
Loteries	A 13	Techno/média	C 5
Météo	C 8	Télévision	C 2
Mot mystère	C 7	Vie communautaire	B 4
Mots croisés	C 7		
Mots fléchés	C 7		

QUÉBEC,
109^e ANNÉE, N° 348
FLORIDE, 2,10 \$ US
MONTRÉAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 2765700077

DANS LE SOLEIL

COUPE DU MONDE DE PLANCHE À NEIGE



La Coupe du monde de planche à neige se poursuit de plus belle à la station de ski Le Relais de Lac-Beauport aujourd'hui, alors que Jasey-Jay Anderson tentera de racheter sa contre-performance d'hier.

Dans le cahier Sports

HYUNDAI AZERA: UN COIN DE CIEL BLEU

Azera. Le nom évoque un coin de ciel bleu; le couvercle de malle rappelle des formes aperçues à Munich; mais cette berline aux formes solennelles nous parvient de Corée. L'Azera a des prétentions beaucoup plus grandes que la XG, dont elle assure maintenant la descendance.

Dans les pages Auto

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements 686-3344
1-866-686-3344
abonnements@lesoleil.com

Carrières et professions 686-3270

Petites annonces 844-4444

petitesannonces@lesoleil.com

Promotion 686-3342

Publicité détaillants 686-3435

Publicité générale 686-3270

Rédaction 686-3394

redaction@lesoleil.com

Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

ACTIONS

Suite de la Une

mais elle n'a rien voulu savoir. Elle m'a dit que le DJ n'avait pas plus l'autorisation de se produire ailleurs qu'au Colisée parce qu'il n'avait pas de permis pour ça. Elle m'a dit de faire affaire avec un DJ québécois.

M. Tourville se préparait tout de même hier après-midi à recevoir le célèbre rappeur et son groupe. « On m'a dit qu'ils appréciaient le fait que j'aie voulu les recevoir et qu'ils viendraient peut-être prendre un verre chez nous. Il y aura donc une soirée hip-hop ce soir (hier), probablement avec le DJ Serge Olivier. »

Des rumeurs non confirmées veulent que 50 Cent et sa bande soient débarqués vendredi soir au Château Frontenac. Il semble qu'ils aient trouvé la ville d'Halifax, où ils se sont produits plus tôt cette semaine, fort ennuyant et qu'ils meurent d'envie de s'éclater dans la capitale et de « voir des filles ». « On m'a dit qu'ils avaient peut-être envie d'aller aux danseuses », a mentionné le propriétaire du Boudoir.

M. Tourville a retenu les services de Sécurité Sirois en prévision d'une éventuelle visite du controversé rappeur au bar de la rue de l'Église, qui peut accueillir 600 personnes. « On a triplé le nombre de bouncers, et on va exercer une surveillance étroite à l'entrée », a-t-il précisé.

Vendredi soir, des policiers de la Sûreté municipale de Québec se seraient pointés au Boudoir et auraient avisé les responsables de leur présence (en civil, évidemment) dans le bar le lendemain.

Au bout du fil, hier, le lieutenant Céline Cantin, de la police de Québec, a affirmé qu'elle n'avait reçu aucune indication à l'effet que la surveillance policière devait être accrue dans le secteur du Boudoir.

Le semaine dernière, la police de Québec a fait part de ses appréhensions quant à la venue de 50 Cent dans la capitale. Elle disait craindre un éventuel affrontement entre gangs de rue. À l'instar du député libéral torontois Dan McTeague, les policiers de Québec et leurs collègues d'autres villes canadiennes ont tenté d'empêcher le rappeur au lourd passé judiciaire d'entrer au pays, sans succès.

Au moment d'écrire ces lignes, hier soir, 50 Cent n'avait toujours pas mis les pieds au Boudoir. Quelques jeunes aux pantalons trop larges y étaient, des policiers en civil aussi, mais aucune trace de 50 Cent...



Marc Favreau avec son inséparable Luc « Gobelet » Durand, décédé en l'an 2000 d'un cancer.



Marc Favreau en 1987

POÈTE

Suite de la Une

« C'est incroyable... Tous mes copains foutent le camp ! a-t-il laissé tomber. C'était un comédien formidable. Sans se voir très souvent, on s'aimait beaucoup. Ça me fait beaucoup de peine. Vous savez, ce n'est pas tout le monde qu'on aime dans le métier. »

Témoin des premiers pas du célèbre clochard, Paul Buissonneau a raconté tout l'attachement qu'il portait au comédien, ainsi qu'à son inoubliable redingote.

« J'avais commencé *La Boîte à surprise* avant lui. Une fois, j'avais fait un personnage, c'était un épouvantail à moineaux. Quand je suis parti, le costume est resté à Radio-Canada et lorsque Sol a commencé, il a choisi le même manteau que

**« Tous mes copains
foutent le camp ! »,
dit Paul Buissonneau**

j'avais porté ! C'est drôle, je n'ai jamais osé lui dire ! J'ai eu l'impression qu'à cause de ça, on était un petit peu des frères. »

Paul Buissonneau n'a pas hésité un instant pour nommer ce qu'il retiendrait de son ami Marc Favreau. « Sa gentillesse... C'est un homme qui n'avait pas d'envie par rapport aux autres. Il n'enviait personne. C'était un très bon comédien, sauf qu'il était nerveux. Ça m'inquiétait un peu », a ajouté M. Buissonneau.

« Je pense que Favreau était comme bien des artistes qui se cachaient derrière un personnage comme Chaplin et Doris Lussier », a pour sa part indiqué Alain Stanké, éditeur de plusieurs ouvrages de Favreau, sur les ondes de RDI. « Un personnage qui lui permettait d'aller plus loin que lui-même. »

Une comparaison que Favreau aussi avait évoquée, racontant qu'avec son comparse Gobelet, feu Luc Durand, il ne voulait pas ennuyer les parents qui écoutaient leur émission avec leurs enfants. « C'est pourquoi, en s'inspirant de notre modèle Chaplin, on s'efforçait d'inclure des gags absurdes qui allaient accrocher les adultes autant que les enfants », a-t-il dit.

RICHESSSE DE LA LANGUE

Lorsque la série a pris fin en 1972, Marc Favreau a repris le personnage de Sol, privilégiant le monologue, sur différentes scènes au Québec et à l'étranger, dont une présence au Festival d'Avignon, en 1977.

Son plaisir était de faire rire, de façon intelligente, en jouant avec les mots et les expressions de la langue française. Ainsi, « les Jeux olympiques » s'étaient transformés en « œufs limpides » et le premier ministre est devenu « le premier sinistre ».

« Elle est riche la langue, elle est imagée; on n'a pas le droit de l'appauvrir et de la garder pauvre. Au contraire, on doit s'exciter autour de la langue. Et s'amuser, pourquoi pas ? », a-t-il déjà déclaré.

Marc Favreau n'a jamais vraiment cessé de faire vivre Sol, donnant encore une série du spectacle *Prêtez-moi une oreille à tentative*, cet automne. Il devait d'ailleurs le présenter de nouveau à Montréal et en province à compter de février 2006.

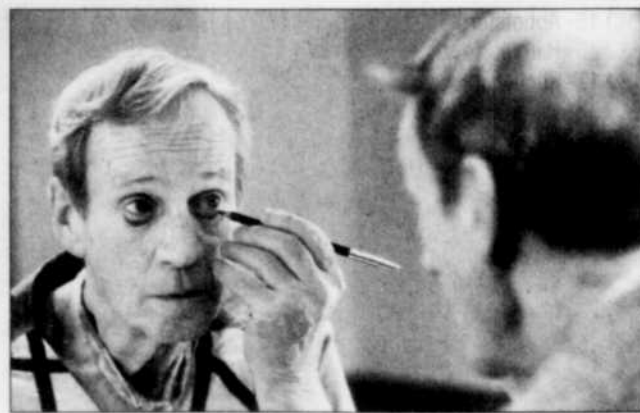
Il avait été récompensé à de nombreuses reprises, obtenant la médaille de l'Ordre des francophones d'Amérique en 1989 et le prix George-Lapalme, soulignant une contribution remarquable pour l'amélioration de la langue française au Québec, en 1999. Il a été nommé Chevalier de l'Ordre national du Québec en 1995.

Il avait aussi joué dans diverses séries, dont *Les Enquêtes Jobidon*, *La Côte de sable* et *14, rue de Galais*.

▲ Avec la Presse canadienne

De Marc Favreau à Sol

■ En février 2001, Marc Favreau avait invité LE SOLEIL dans sa loge avant l'un de ses trois spectacles à la salle Albert-Rousseau. Voici quelques images croquées par notre photographe Steve Deschênes lors de la grande séance de maquillage qui, chaque soir, transformait le comédien Marc Favreau en Sol.



SÉQUENCE PHOTO ARCHIVES LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES



► Quelques dates

- 1929 : Marc Favreau naît le 7 novembre à Montréal.
- 1950 : Dessinateur publicitaire, il s'inscrit en 1950 à l'école de Théâtre du Nouveau Monde. Il y remporte le premier prix de comédie en 1952.
- 1955 : Il commence une carrière de comédien et suit les cours de Jean Valcour à Paris jusqu'en 1957.
- 1958 : Il crée le personnage du clown naïf Sol, popularisé aux côtés de Gobelet (Luc Durand) dans l'émission *La Boîte à surprise*.
- 1972 : Le personnage de Sol monte sur les planches pour le début d'une carrière solo.
- 1989 : Il reçoit la médaille des francophones d'Amérique.
- 1995 : Il est fait Chevalier de l'Ordre national du Québec.
- 1999 : Il reçoit le prix Georges-Émile-Lapalme, attribué à une personne ayant contribué de façon exceptionnelle à la qualité et au rayonnement de la langue française parlée ou écrite au Québec.
- 2005 : Marc Favreau meurt du cancer le 17 décembre à l'âge de 76 ans.

► Quelques citations

- **Sur la langue :** « Elle est riche la langue, elle est imagée; on n'a pas le droit de l'appauvrir et de la garder pauvre. Au contraire, on doit s'exciter autour de la langue. Et s'amuser, pourquoi pas ? »

« J'en appelle aux professeurs: ne donnez pas notre langue aux chats. Elle est trop précieuse. Il faut que nos enfants aient une langue claire et précise. » (LE SOLEIL, 24 novembre 1999)

- **Sur son personnage de Sol :** « Sol est un innocent, un esprit enfantin qui ne sait rien. Il entend dire toutes sortes de choses, et il pose des tas de questions embêtantes, comme les gamins. Et c'est ça, l'essentiel : les bonnes questions. Quant aux vraies réponses, qui peut se vanter de les connaître ? » (LE SOLEIL, 26 mars 2005)

- **Sur ses idoles :** « Je suis né en 1929, et le samedi matin, à l'école, on projetait des films de Charlie Chaplin et de Buster Keaton. Ce furent mes premières influences fortes et ces génies du comique sont restés mes modèles. » (LE SOLEIL, 26 mars 2005)

- **Sur le rire :** « Rire de soi, c'est ce qu'il y a de mieux. Il faut dédramatiser les horreurs que nous avons (malheureusement provoquées). » (LE SOLEIL, 23 août 2003)

- **Sur son public :** « Tous les soirs, je suis comme un joueur de tennis. C'est un nouveau match. Ce n'est jamais le même public à chaque soir. Et ça me fait plaisir de voir des jeunes de 18-20 ans dans la salle. Parce qu'il est trop poli, le public de sexagénaires... » (LE SOLEIL, 17 avril 1993)

ACTUALITÉS



Avec 135 policiers par 100 000 habitants, la ville de Québec se classe 25^e parmi les 27 agglomérations métropolitaines les plus importantes du pays.

POLICIERS PAR 100 000 HABITANTS Québec au 25^e rang sur 27

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
PANormandin@lesoleil.com

Québec est l'une des grandes villes au Canada où il y a le moins de policiers par rapport à sa population, révèle une récente étude de Statistique Canada. Avec ses 135 agents par 100 000 habitants, la capitale se classe 25^e parmi les 27 agglomérations métropolitaines les plus importantes du pays.

À titre de comparaison, Trois-Rivières se classe au 10^e rang, ayant 156 policiers par 100 000 habitants. La palme des effectifs revient toutefois à la ville de Thunder Bay, en Ontario, qui compte une proportion de 199 agents. Montréal et Toronto se classent respectivement troisième et cinquième avec des proportions de 179 et 172 policiers.

« Ça ne me surprend pas. C'est ce que j'ai dénoncé en négociations et les chiffres le prouvent. Maintenant, c'est aux citoyens de réclamer plus de policiers », dit le président de la Fraternité des policiers et policières de la Ville de Québec (FPPVQ), Bernard Lerhe.

Le message, Martine Bugeaud l'a entendu et compris. Victime d'un vol il y a une semaine, elle a entrepris depuis une croisade pour obtenir un meilleur service policier.

Alors qu'elle espérait être rassurée par la visite d'une policière à la suite du vol qu'elle a subi, elle a plutôt été effrayée. En effet, elle s'est fait dire que la police ne se déplacera plus systématiquement pour tous les vols à partir de janvier. « Il faut se faire voler pour comprendre à quel point ça n'a pas de bon sens », rage Martine Bugeaud.

Outrée, la femme a multiplié les appels auprès de son conseiller municipal et de la Ville pour obtenir quelques explications. « Quand on se fait voler, c'est notre intimité qui est violée », dit M^{me} Bugeaud.

Elle trouve cette décision d'autant plus inadmissible qu'elle considère qu'on donne ainsi carte blanche aux voleurs. « Tant qu'on ne les arrête pas, ils peuvent continuer », dit-elle.

Vivant seule, elle ne se sent plus tout à fait en sécurité. Elle craint également pour les personnes âgées. « À quoi servent nos taxes? » s'interroge-t-elle.

Il a été impossible d'en savoir davantage à propos des visites policières à la suite de vols. Reste que la nouvelle convention collective prévoit effectivement des réductions de service. Les patrouilles de nuit seront réduites en 2006. Le nombre de voitures doit tomber à 19 en semaine et à 21 la fin de semaine. Ainsi, entre 38 et 42 policiers patrouilleront les rues de Québec durant cette période.

Bernard Lerhe comprend bien la frustration de M^{me} Bugeaud. « Les citoyens se plaignent de plus en plus des délais d'attente », rapporte-t-il.

► Nombre de policiers par 100 000 habitants

1- Thunder Bay	199
2- Regina	180
3- Montréal	179
4- Winnipeg	178
5- Toronto	172
6- Windsor	172
7- Saskatoon	166
8- St. Catharines-Niagara	163
9- Edmonton	162
10- Trois-Rivières	156
11- Victoria	152
12- Halifax	152
13- Calgary	152
14- Vancouver	146
15- Abbotsford	147
16- Hamilton	145
17- Kitchener	144
18- Grand Sudbury	143
19- Gatineau	141
20- Saint-Jean (T.-N.)	141
21- London	140
22- Saint-Jean (N.-B.)	139
23- Ottawa	137
24- Sherbrooke	136
25- Québec	135
26- Kingston	134
27- Saguenay	121

Source: Statistique Canada

Pour déterminer s'il s'agit de craintes fondées, la FPPVQ réclame une étude indépendante pour évaluer les besoins en patrouille pour l'ensemble de la Ville.

Au début des années 80, l'ancien territoire de Québec comptait 1240 agents en service, selon M. Lerhe, soit plus de 230 pour 100 000 habitants. Actuellement, la capitale compte 744 policiers. « Pendant les négociations, on demandait d'atteindre la moyenne canadienne de 157 policiers par 100 000 habitants », relate le président de la FPPVQ.

Selon M. Lerhe, Québec aurait avantage à suivre l'exemple de Montréal, qui a annoncé récemment l'embauche de 133 policiers supplémentaires pour faire respecter davantage le Code de la route. Pourtant, la métropole est en troisième place en ce qui a trait à l'effectif, avec ses 179 agents par 100 000 habitants.

La même problématique routière se pose à Québec, mais celle-ci ne prend pas les moyens de diminuer les infractions au Code de la route, déplore le président du FPPVQ.

M. Lerhe estime que des effectifs policiers plus importants pourraient également améliorer la sécurité des parcs. « On a vu pendant la campagne des citoyens embaucher des agents privés pour surveiller des parcs où on avait trouvé des seringues. On voit que le problème se déplace assez largement. »

MEURTRE DE LA POLICIÈRE VALÉRIE GIGNAC

Le fusil est d'origine inconnue

Le « gardien » des armes de Pépin ignore où et comment il se l'est procuré

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ Le meurtrier de la policière Valérie Gignac, François Pépin, n'a pas commis son crime avec une arme qui avait été saisie par la police de Laval à la suite d'une ordonnance de cour.

En entrevue au SOLEIL, hier soir, le « gardien » des armes de chasse de Pépin, Rémi Roy, a fait savoir qu'il s'était rendu à la police de Laval en 1999 pour aller chercher six ou sept armes de chasse appartenant à l'accusé.

« L'arme qu'il avait quand il a tué la policière, je ne sais pas où et comment il se l'est procurée, a dit le résident de Saint-Georges. Moi, les armes que je suis allé ramasser à la police de Laval sont toujours restées chez moi. Je les ai d'ailleurs rachetées à François Pépin et enregistrées à mon nom au début des années 2000. François Pépin n'a jamais retouché à ces armes-là depuis que je suis allé les chercher à Laval. »

En juillet 1999, le juge Michel Duppepe, de la Cour du Québec, avait im-

posé des conditions particulières à François Pépin, soit une interdiction d'avoir des armes à feu, ou toute autre substance explosive, pour une durée de 10 ans, sauf pour la période de la chasse à l'automne, mais devra, pendant cette période, être accompagné en tout temps de M. Rémi Roy.

L'ordonnance indiquait également que les armes saisies chez Pépin devaient être remises par la police de Laval à Rémi Roy, qui devait les entreposer à son domicile de Saint-Georges.

M. Roy affirme n'avoir chassé qu'une seule fois avec Pépin dans les années 90. « C'était avant que la Cour émette l'ordonnance, précise-t-il. Je n'avais pas envie d'aller chasser avec un gars de 35 ans que je devais tenir par la

main. Et il n'a jamais insisté pour avoir ses armes et chasser avec moi. »

Selon lui, Pépin serait originaire de Saint-Martin, en Beauce. « C'est un gars qui manquait d'amour et qui disait avoir été rejeté par sa famille, raconte M. Roy. Personnellement, je ne l'ai jamais perçu comme quelqu'un d'agressif. Mais c'est vrai qu'il peut avoir l'air épeurant quand on ne le connaît pas le parce qu'il a une grosse voix. »

Rémi Roy dit avoir vu Pépin pour la dernière fois il y a environ un an et demi. « J'étais allé dans la région de Montréal parce que j'ai de la famille là-bas, et je l'avais vu. Je sais qu'à cette époque, il ne côtoyait pas grand monde », raconte le propriétaire de Ciments et Carrelage Roy, qui a déjà été l'employeur de Pépin dans les années 80.

« J'ai vraiment eu un choc en apprenant ce qu'il avait fait, confie M. Roy. Je ne comprends pas ce qui s'est passé. C'est vraiment triste pour la victime et sa famille. »



Un policier asperge de poivre de cayenne un manifestant sud-coréen, près du Centre de congrès et de foire de Hong-Kong.

ÉLIMINATION DES SUBVENTIONS AGRICOLES

Projet de compromis bloqué « in extremis » par le Brésil

La conférence de l'OMC sous le signe des violentes manifestations des riziculteurs sud-coréens, les pires qu'ait connues Hong-Kong

HONG-KONG (AFP et AP) — Le Brésil a bloqué à la dernière minute un projet de compromis à l'OMC sur la date de 2013 pour l'élimination des subventions agricoles à l'exportation en demandant que l'Union européenne les réduise « de manière substantielle » par anticipation dès 2010, a-t-on appris de source européenne.

Le suspense durera donc jusqu'à la fin de la conférence ministérielle de l'OMC, à Hong-Kong, qui se termine aujourd'hui et à laquelle participent les délégations de 149 pays.

Leurs travaux sont marqués par les pires manifestations qu'ait connues Hong-Kong depuis plusieurs décennies. Ces heurts, initiés principalement par des riziculteurs sud-coréens, réputés pour leur détermination, ont été les plus violents depuis une semaine de conférence de l'OMC. Hong-Kong n'en avait pas connu de ce genre depuis peut-être les années 60, selon des habitants.

Selon le chef de la police de Hong-Kong, le commissaire Dick Lee, 900 personnes ont été interpellées. Elisabeth Tang, porte-parole des organisateurs des manifestations contre l'OMC, a déclaré ne pas exclure une annulation du défilé prévu aujourd'hui, qui devait être le plus important depuis l'ouverture du sommet.

C'est dans ce contexte que les tractations de l'OMC se poursuivent aujourd'hui, dernier jour de la réunion, pour parvenir à un compromis *a minima* permettant aux 149 pays de l'institution de ne pas quitter Hong-Kong sur un nouvel échec humiliant, comme lors de leur précédente conférence en 2003 à Cancun, au Mexique, sur fond de clivage Nord-Sud.

Il s'agit en effet de boucler d'ici 2006 le « cycle de Doha » de libéralisation des échanges, entamé en 2001 au Qatar et qui compte déjà deux ans de retard.

« Nous avons proposé 2013 et à la fin, un pays a déplacé le curseur. Ils ont demandé une anticipation en 2010. Nous avons indiqué que nous ferions un certain montant par anticipation, mais ils ont répondu qu'il devait être substantiel », a indiqué Michael Mann, porte-parole de la commissaire européenne à l'Agriculture Mariann Fischer Boel.

M. Mann n'a pas voulu confirmer officiellement que cette exigence émanait de Celso Amorim, ministre brésilien des Affaires étrangères. « C'est un pays où l'on parle portugais, mais ce n'est pas le Portugal », a toutefois indiqué une source européenne.

« Il y avait un large consensus dans la "chambre verte", a expliqué M. Mann, en se référant au terme utilisé à l'OMC pour la négociation informelle qui a duré toute la nuit d'hier à aujourd'hui entre une trentaine de ministres représentant les principaux pays et groupements. « Il n'y a qu'un seul pays qui s'est opposé à la date de 2013 », a-t-il précisé.

Le directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, et le président de la conférence, le ministre du Commerce de Hong-Kong John Tsang, doivent présenter aux délégations à l'heure du déjeuner un ultime projet de déclaration ministérielle pour une réunion qui s'achève ce soir.

Le Conseil des ministres européens doit se réunir dans la matinée pour entendre un rapport du commissaire européen au Commerce Peter Mandelson.

OUVERT LE DIMANCHE

W&R

SAVARD

BIJOUTIER • JOAILLIER • DIAMANTAIRE

2485, chemin Saint-Louis, Sillery

418 653-3115

« La beauté du brut »
Notre nouvelle collection 2006

W&R

Diamant noir Saphir rose Quartz rutile poivre Excluzivité Lapis lazuli brut Tourmaline rose Pieterite Agate noire de Tahiti Perle champagne Perle d'eau douce Design Or blanc dix-huit karat Richesse Calcédoine bleue Diamant noir Saphir rose Quartz rutile poivre Excluzivité Lapis lazuli brut Tourmaline rose Pieterite

Une première tempête de 14 à 25 cm dans l'Est



Petits chemins et grandes routes étaient difficilement praticables dans l'Est hier.

COLLABORATION SPÉCIALE, HENRI MICHAUD

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

■ MATANE — Alors que l'est de la province s'attendait au pire, la première bordée de neige de la saison a laissé entre 14 et 25 cm, selon les secteurs.

Les plus importantes précipitations ont été enregistrées au cours de la nuit de vendredi à hier. Sur la Rive-Sud, Gaspé et Mont-Joli ont reçu, respectivement, 16 et 25 centimètres de nouvelle neige. Sur la Côte-Nord, un manteau blanc de 14 cm recouvrait Sept-Îles. En après-midi, des rafales atteignant les 58 km/h ont toutefois causé de la poudrière sur l'ensemble des secteurs.

Des vents vifs, jusqu'à 70 km/h, étaient prévus, en soirée hier, sur la rive nord de la péninsule gaspésienne. Puis, Dame Nature devrait accorder un répit, au moins jusqu'à jeudi, avec une baisse du mercure.

La première tempête de l'hiver n'aura causé que des désagréments mineurs dans l'est de la province. La quasi-totalité des activités prévues pour la journée ont eu lieu. Par contre, certains ont remis à plus tard leurs courses dans les magasins.

Malgré les précipitations, les condi-

tions routières sont demeurées acceptables sur l'ensemble du territoire. Sur les deux rives, les routes étaient toutes enneigées avec une visibilité variant de bonne à réduite. La nuit précédente, Transports Québec avait toutefois interdit aux camions lourds de circuler sur certains tronçons de la 138, de la 172 et de la 389, sur la Côte-Nord.

La tempête n'a pas perturbé les transports en commun terrestres, maritimes et aériens. En fin d'après-midi, la Sûreté du Québec signalait quelques accrochages et sorties de route, sans conséquences graves.

La situation n'a rien de comparable avec les 41 cm tombés dans la région de Montréal et les 38 enregistrés à Québec. Mais les quelques centimètres tombés en région auront permis à quelques stations de ski d'ouvrir quelques pistes alors que, la veille, il n'y avait qu'une trace de neige au sol, dans la plupart des secteurs.

EN BREF

Une explosion; deux blessés

■ TROIS-RIVIÈRES — Deux personnes ont été blessées à la suite d'une forte explosion survenue dans le garage d'une résidence de deux étages du secteur de Cap-de-la-Madeleine, à Trois-Rivières, hier. L'explosion a été si violente que le garage a été complètement soufflé. Les causes de la déflagration demeurent inconnues pour le moment. Le premier blessé a été retrouvé dans le sous-sol du garage. Il était encore vivant lorsqu'il a été transporté vers l'hôpital. La deuxième blessée, la fille du premier, a même été projetée sur le toit de la maison. PC

La C.difficile a fait 2000 morts au Québec depuis 2003

■ MONTRÉAL — La bactérie C.difficile aurait fait plus de 2000 morts depuis son apparition dans les hôpitaux du Québec en 2003. C'est ce que révèle l'Institut de la statistique du Québec. Entre janvier 2003 et juin dernier, précisément 2067 décès sont attribués à des infections provoquées par le microbe. Quatre-vingt pour cent des victimes étaient des gens de 75 ans ou plus. La mortalité due au C.difficile arrive maintenant au premier rang des décès liés à des maladies infectieuses, loin devant le sida. PC

Mont-Tremblant paralysé

MONTRÉAL (PC) — Une grève paralyse la populaire station de ski Mont-Tremblant, au nord de Montréal, à l'approche des Fêtes de fin d'année.

Selon la direction du centre de villégiature, cette situation pourrait se traduire par une «catastrophe» économique pour la région.

Près de 1500 travailleurs de Mont-Tremblant, station appartenant à la société Intrawest, à Vancouver, ont cessé le travail, hier matin, après avoir accusé leur employeur de ne pas négocier de bonne foi.

La grève devait au départ ne durer que 24 heures. Cependant, les employés ont décidé lors d'un vote, en après-midi, de ne pas retourner au travail tant qu'ils n'auraient pas obtenu un règlement.

«L'impact économique de cette décision est dévastateur pour toute la communauté de la région de Tremblant qui sera affectée par ce geste posé à l'occasion de l'une des périodes les plus achalandées de l'année», a déploré le centre de villégiature par voie de communiqué.

Les travailleurs, parmi lesquels se trouvent des femmes de ménage et des préposés à l'entretien des pistes, souhaitent obtenir des augmentations de salaire de 15 % sur une période de trois ans. Ils gagnent actuellement 13,90 \$ de l'heure, en moyenne.

Affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), ils disent vouloir la même entente que celle négociée par les autres syndiqués du secteur de l'hôtellerie et des loisirs de la Fédération du commerce de la CSN.

Les grévistes sont sans contrat de travail depuis le 31 octobre de cette année.

Lundi dernier, ils avaient voté à 78,5 % en faveur du mandat de grève afin de démontrer leur volonté d'obtenir un règlement avant Noël.

15 millions \$ pour déneiger Montréal

RAYMOND GERVAIS

La Presse

L'opération chargement de la neige, commencée hier soir à Montréal, se poursuivra pendant au moins cinq jours.

Le coût de cette première grosse chute de neige de la saison, qui a laissé 41 cm au sol à Montréal, grugera plus de 15 millions de dollars du budget neige de la Ville, lequel est de 135 millions.

Lundi matin, si tout va bien, les grandes artères du centre-ville ainsi que les grands axes nord-sud et est-ouest devraient avoir été dégagés. Ensuite, on déblaiera les rues résidentielles. La Ville estime que tout devrait être terminé jeudi matin.

Afin que l'opération chargement se déroule comme prévu, la Ville de Montréal demande aux citoyens de res-

pecter les interdictions de stationnement et de ne pas garer leur véhicule perpendiculairement aux trottoirs, mais bien en parallèle.

Dans l'arrondissement de Ville-Marie, les cols bleus et les entrepreneurs privés ont commencé par tasser la neige en bordure des trottoirs. Hier, rue Sainte-Catherine, les bancs de neige compliquaient grandement le magasinage des Fêtes, les piétons devant jouer les alpinistes pour traverser la rue.

À Terrebonne, Pierre Grenon a pris les grands moyens hier matin pour déneiger le toit de sa camionnette: il a tout simplement grimpé dessus avec sa pelle. Partout dans la région métropolitaine, ils étaient des milliers à déneiger leur véhicule, tandis que les Montréalais devaient littéralement creuser dans les bancs de neige pour garer leur voiture.

Assiette de service motif « homard »
9,98 \$

Quantité très limitée

POM LE COIN CULINAIRE
PLACE LAURIER 653-5878

BRUNCH du dimanche

• Spéciaux pour groupes
• Enfants de 5 ans et moins **gratuit**

Nouveau! **BUFFET**
25 DÉCEMBRE ET 1^{ER} JANVIER
à partir de 17h

Ne manquez pas la **Saint-Sylvestre**
le 31 décembre avec le groupe **Karma-Kaméléons**

GLISSADES OUVERTES

Abonnement **GLISSADES**
à partir de **29 \$**
Rabais avant le 31 décembre

Mont Tourbillon
Réservations 849-4418 • www.monttourbillon.com

JOYEUSES FÊTES
Pour Noël pourquoi ne pas offrir un certificat voyage, une pensée qui fait chaud au cœur...

QUÉBEC MONDE
AGENCE DE VOYAGE
www.voyagequebecmonde.com
2900, chemin Saint-Louis, Sainte-Foy
650-2222

POISSONS • FRUITS DE MER • VIANDES FINES
ORIGINALITÉ

le Marie Clarisse

vous souhaite de Joyeuses fêtes... et vous accueille dans une ambiance où l'arôme des fumets, la chaleur du foyer et l'accueil du personnel vous laisseront un précieux souvenir.

Jours de fermeture:
24 et 25 décembre et du
31 décembre au 19 janvier inclusivement

12, PETIT-CHAMPLAIN, VIEUX-QUÉBEC (418) 692-0857
www.marieclarisse.qc.ca



L'opération déneigement devrait durer cinq jours à Montréal.

LA PRESSE, FRANÇOIS ROY

IDÉE CADEAU Renaud

Idéal pour vos réceptions
Assiette à hors-d'œuvre signée
Royal Doulton
Verre à vin inclus

Renaud & cie seulement **14,95 \$**

Le plus grand magasin de services de vaisselle et d'articles de cuisine à Québec

Nouvelle adresse:
1257, boul. Charest Ouest 681-1944
Plus facile d'accès, ce magasin est situé entre Boiteau Luminaire et La Galerie du Meuble

IMMEUBLE APPARTENANT À FLAMIDOR

Revenu Québec exécute cinq mandats de perquisition

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ Revenu Québec a effectué jeudi cinq mandats de perquisition dans la région de Québec relativement à une transaction présumément frauduleuse qui vise un bien immeuble de la société Flamidor.

Revenu Québec soupçonne que Flamidor a, avec la complicité d'un entrepreneur en construction, fait en sorte qu'une hypothèque légale d'entrepreneur soit inscrite sur cet immeuble alors que toutes les sommes dues au constructeur avaient été acquittées.

«Le stratagème avait pour but d'évi-

ter à cette société de payer une partie d'une créance de 650 848,86 \$ dont elle est redevable à Revenu Québec, soit un montant de 488 233,59 \$. Revenu Québec avait déjà obtenu un jugement condamnant cette société à payer cette créance, laquelle résulte d'avis de cotisation relatifs aux retenues à la

source, à la TPS et à la TVQ, et y avait inscrit une hypothèque légale», écrit Revenu Québec dans un communiqué diffusé vendredi.

Selon Revenu Québec, l'information obtenue lors de l'exécution des mandats de perquisition permettra aux enquêteurs de démontrer l'aspect frauduleux de cette transaction. «Les personnes impliquées dans cette affaire sont passibles d'amendes représentant 125 % à 200 % des droits qu'elles ont tenté d'échapper. À ces amendes pourrait s'ajouter une peine d'emprisonnement de deux ans», écrit encore Revenu Québec.

Le litige fiscal entre Revenu Québec et l'entreprise vieille de 50 ans ne date pas d'hier. Revenu Québec prétend que certains sous-traitants de Flamidor sont en fait des employés et, à ce titre, il réclame 1 million \$ en cotisations non payées. Un des propriétaires, Jean-Noël Lacroix, conteste cette interprétation et affirme que c'est plutôt le ministère du Revenu qui doit de l'argent à son entreprise.

Devant ce litige, le créancier principal de Flamidor, la Banque Laurentienne, a rappelé le crédit de l'entreprise. Ce qui a amené Flamidor, qui a fait 3 millions \$ de profit net l'an dernier, à dépo-

ser en novembre un avis d'intention de faire une proposition à ses créanciers.

Le litige fiscal est par ailleurs pimenté d'un conflit entre Jean-Noël Lacroix et les services policiers. M. Lacroix prétend que la SQ et la police de Québec mènent une campagne de salissage contre lui et son entreprise en les associant au trafic de stupéfiants et au blanchiment d'argent. Selon M. Lacroix, les policiers mènent une enquête sur eux depuis un an et demi et aucune accusation n'a encore été déposée. M. Lacroix et Flamidor ont répliqué en poursuivant les policiers pour 2,6 millions \$.

SE TERMINE
aujourd'hui
de 10h à 17h

Absolument **tout**

60%

Costume 4 saisons,
veston, pantalon,
chemise, etc.



On sacrifie
nos **CUIRS**

70%

- agneau retourné
- manteau 3/4
- blouson, etc.

Choix de
plus de 20
modèles



Nouvelle collection
Costume 4 saisons

« Collection Platine »

Choix de 12 couleurs

cour. jusqu'à : 1295\$

395\$

+
chemise
gratuite

Nouvel arrivage Noël 2005

Superbe chemise

« designer »

69\$



Francois Cote
COLLECTION
PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES

Complexe Germain-des-Prés, Sainte-Foy 657-1760

www.francoiscote.com

ÉLECTIONS 2006 : JOUR 20

CITATION DU JOUR

«C'est une déclaration très émotive. M. Martin et les libéraux sont toujours prêts à se draper dans le drapeau canadien, mais la réalité, c'est que c'est la corruption libérale qui a augmenté les appuis pour la souveraineté au Québec.»

— STEPHEN HARPER

VÉRIFICATION FAITE

L'AFFIRMATION



« Le juge Gomery dit à la page 51 (de son rapport) que le Conseil du trésor ne considère pas son rôle de supervision comme une responsabilité importante. »

— GILLES DUCEPPE

Gilles Duceppe

« Il (Paul Martin) a assisté à des réunions du cabinet où la stratégie postprésidentielle a été décidée, en 1996. Il était présent, c'est Jean Chrétien qui l'a dit devant la Commission Gomery. (...) Le vice-président du Conseil du Trésor, c'était Paul Martin. »

— MICHEL GUIMOND

Le député bloquiste sortant de Charlevoix-Montmorency

LA RÉALITÉ

Le juge John Gomery a eu beau, au terme de son enquête, en venir à la conclusion que Paul Martin ne pouvait pas être tenu responsable du scandale des commandites, il demeure manifestement très tentant, pour le Bloc québécois, de tout faire pour associer le premier ministre sortant à cette sale histoire. Les faits qu'ils invoquent pour ce faire sont exacts ; mais ils doivent s'accompagner de grosses, grosses nuances.



Jean-François Cliché

Ainsi, le populaire magistrat a effectivement écrit en page 51 de son rapport que « la Commission a l'impression que le Conseil du Trésor ne considère plus sa fonction de supervision comme une partie importante de ses responsabilités ».

Mais pour rendre véritablement compte de ce que M. Gomery a écrit, il faut ajouter que les pages précédentes s'attachent à relativiser cette responsabilité. Le juge affirme en substance que la très grande taille de l'appareil gouvernemental rend pratiquement impossible un contrôle central très serré des dépenses.

« Certes, le Conseil du Trésor exerce une fonction de supervision générale pour s'assurer que les ministères utilisent de la manière prévue les fonds qui leur ont été consentis, mais la responsabilité première de la bonne administration des sommes attribuées à un ministère revient au ministère concerné », écrit le juge Gomery (p. 54).

En outre, si Paul Martin a effectivement été vice-président du Conseil du Trésor, John Gomery signale que « la coutume veut qu'il (le ministre des Finances) n'assiste pas aux réunions sauf en l'absence du président ou quand le Conseil du Trésor est saisi d'une question intéressant particulièrement le ministère des Finances ». Il est donc difficile d'accuser M. Martin d'avoir été au courant du scandale sur cette base.

Reste à savoir s'il aurait dû, comme ministre des Finances, ordonner une enquête sur le Programme de commandites. Le juge Gomery estime que non, en partie parce que la gestion du Programme se faisait de façon plus ou moins cachée et hors du ministère des Finances. « Son rôle (celui de M. Martin) à la tête du ministère des Finances ne comprenait pas la supervision des dépenses du CPM (cabinet du premier ministre) et de (Travaux publics Canada, alors sous la direction d'Alfonso Gagliano). Les ministres ne sont pas responsables de ce qu'ils ne savent pas des décisions du CPM. (...) MM. Chrétien, Pelletier et Gagliano, apparemment convaincus que leurs adversaires politiques au Québec exploiteraient l'information sur le Programme de commandites au détriment de la cause fédéraliste, ont décidé de le tenir secret, du moins, dans toute la mesure du possible et aussi longtemps que possible », écrit le juge (p. 445).

Mentionnons enfin que le fait que Paul Martin ait participé aux réunions de 1996 ayant mené à la mise sur pied des commandites prouve certainement qu'il était au courant de l'existence de ce programme, mais pas qu'il connaissait les abus auxquels il a mené.

Vous trouverez dans la rubrique Élections fédérales de notre site Internet (www.lesoleil.com) tous les textes de notre série « Vérification faite » publiés au cours de la présente campagne.

HORAIRE DES CHEFS



HORAIRE DE PAUL MARTIN
 10 h 30 Visite de la famille Kupper (Regina)
 14 h 15 Visite de Wascana Place (Regina)



HORAIRE DE JACK LAYTON
 9 h Activité en compagnie du candidat néo-démocrate de Southern Interior Alex Atamanenko (Castlegar, Colombie-Britannique)
 13 h 25 Activité en compagnie des candidats du NPd de la région de Calgary



HORAIRE DE STEPHEN HARPER
 Rien à l'horaire



HORAIRE DE GILLES DUCEPPE
 14 h 45 Rassemblement de militants au Spectrum (318, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal)

Harper privilégierait le commerce outre-mer

Il y a des limites à négocier avec les États-Unis, juge-t-il

■ OTTAWA (PC) — Un gouvernement conservateur envisagerait de mener la majeure partie des efforts commerciaux du Canada outre-mer s'il n'était pas en mesure de parvenir à un règlement rapide du différend sur le bois d'œuvre avec les États-Unis, a affirmé hier le chef du Parti conservateur du Canada, Stephen Harper.

Il y a des limites à négocier, a estimé le leader du PCC. « Je ne crois pas que l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) va s'effondrer », a-t-il déclaré à des journalistes à Victoria, où il faisait campagne hier.

« Mais je crois que si l'ALENA est pour aller de l'avant, réaliser son plein potentiel, il va nous falloir obtenir une résolution satisfaisante de ce conflit. Sinon, je crois que nous sommes allés aussi loin que nous le pouvions en ce qui concerne nos relations commerciales avec les États-Unis », a ajouté le dirigeant conservateur.

M. Harper a indiqué qu'un gouvernement conservateur devrait déterminer s'il était possible de s'assurer d'un accès au marché américain ou concentrer ses efforts à diversifier les autres marchés commerciaux du Canada.

« Il s'agit d'une décision assez importante, a-t-il dit. Cela implique de gros investissements en infrastructures. Nous voudrions donc, je l'espère, des signes positifs des États-Unis quant à l'avenir de l'ALENA lorsque nous serons élus. »

M. Harper a profité de son passage à Victoria pour dévoiler la plateforme électorale de son parti en Colombie-Britannique, champ de bataille clé de la présente campagne pour le PCC, le Parti libéral du Canada (PLC) et le Nouveau Parti démocratique (NPD).

M. Harper, le premier ministre Paul Martin et le dirigeant néo-démocrate Jack Layton ont tous fait campagne dans la province, hier, au lendemain du deuxième débat des chefs en autant de



Stephen Harper était à Vancouver hier.

soirs, à Vancouver.

Le chef conservateur s'est engagé à se servir des droits perçus sur les importations canadiennes de bois d'œuvre aux États-Unis comme de garanties d'emprunt pour les producteurs canadiens de bois d'œuvre en difficulté, une fois que les Américains auront remboursé les sommes en question.

Les États-Unis ont perçu pas moins de 5,0 milliards \$ de droits depuis 2002, ce qui a eu pour effet de placer en situation précaire certaines collectivités et de contraindre des entreprises à procéder à des mises à pied.

LAYTON S'EN PREND AUX CONSERVATEURS



Le chef du NPd, Jack Layton, était à Vancouver hier où il s'en est pris à ses adversaires du Parti conservateur, tout en tentant de rassurer les sympathisants néo-démocrates hésitants qui craignent qu'un vote pour le NPd n'aide la cause des conservateurs. « Stephen Harper est le leader de 22 députés conservateurs de Colombie-Britannique qui ne font rien, des députés qui sont confortablement installés à Ottawa depuis 12 ans et qui n'ont absolument rien accompli », a-t-il déclaré. « Les anciens réformistes qui avaient été élus pour ébranler les fondations des Communes se sont calmés après avoir passé trop d'années au Parlement », a ajouté M. Layton. Le chef néo-démocrate a par la suite adopté un ton plus conciliant, affirmant que bien qu'il entende défaire de nombreux conservateurs, il demeure disposé à travailler de concert avec tout député que les Canadiens enverront aux Communes, incluant ceux du PCC et du Bloc québécois. Ci-dessus, Jack Layton est interrogé par l'animateur satirique vancouverois Nardwaar.

Martin poursuit sa tirade sur l'unité canadienne

VANCOUVER (PC) — À l'autre bout du pays, bien loin des souverainistes du Québec, le chef libéral Paul Martin a continué hier son offensive en faveur de l'unité du Canada, une tactique que son principal adversaire, Stephen Harper, a tourné au ridicule.

Devant une centaine de partisans réunis dans une salle à moitié remplie, M. Martin a répété son attaque de la veille envers le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

« J'ai dit à M. Duceppe hier soir (vendredi) et je vais lui dire partout où je le rencontre que lui et ses amis séparatistes ne pourront pas enlever le Québec du Canada. Ils ne sépareront pas notre pays, ils ne nous prendront pas notre pays », a déclaré en anglais M. Martin, dont les propos ont été accueillis par des cris et des applaudissements nourris.

Lors du débat des chefs en anglais, le chef libéral a saisi l'occasion pour se lancer dans une grande tirade en faveur de l'unité canadienne, avec une ferveur notée par plusieurs observateurs. « Vous n'allez pas gagner, Monsieur Duceppe », affirmait M. Martin d'un ton solennel.

Mais cette passion « sonne faux », a répliqué hier M. Harper. « C'est une déclaration très émotive, a-t-il poursuivi. M. Martin et les libéraux sont toujours prêts à se draper dans le drapeau canadien, mais la réalité, c'est que c'est la corruption libérale qui a augmenté les appuis pour la souveraineté au Québec. »

« FAIRE PEUR AU CANADIENS »

La question de l'unité nationale a été propulsée au centre du débat électoral par les libéraux, qui ont décidé d'en faire un enjeu au scrutin du 23 janvier. Le chef libéral martèle dès qu'il en a l'occasion que M. Duceppe et le chef du Parti québécois, André Boisclair, ont conclu un pacte et que l'élection du plus grand nombre de députés bloquistes est la première étape de la marche vers un référendum.

Cette interprétation fait sourire M. Harper, qui note que les libéraux de Jean Charest sont encore au pouvoir, ce qui élimine toute possibilité d'un référendum. M. Martin tente de créer des monstres pour faire peur aux Canadiens, a-t-il soutenu.

Harper et Martin à Québec cette semaine

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
 JFCliche@lesoleil.com

Bien que leurs deux organisations refusent de s'étendre sur le sujet, les chefs libéral et conservateur, Paul Martin et Stephen Harper, seront de passage à Québec cette semaine.

Stephen Harper devrait faire escale dans la Vieille Capitale demain, « à moins qu'un empêchement vienne changer son horaire », avertit son attaché de presse Dimitri Soudas.

Celui-ci n'a pas voulu dévoiler les raisons de la visite, disant que le Parti conservateur ne confirme jamais l'agenda de son chef plus de 24 heures à l'avance.

Il resterait aussi des « détails à ficeler » pour la visite de Paul Martin, nous a appris Marianne Goodwin, relationniste du Parti libéral. Son horaire de la semaine, notamment, ne serait pas encore arrêté.

Le premier ministre sortant sera ici pour des « rencontres » et devrait s'adresser à la presse, mais M^{me} Goodwin « ne croit pas » qu'il fera des annonces ou des promesses concernant la région.

Couverture médiatique appréciée

OTTAWA (PC) — Un sondage effectué par Internet indique que les trois quarts des Canadiens sont satisfaits de la couverture médiatique de la campagne électorale, même si 4 personnes sur 10 croient que la plupart des journalistes souhaitent la victoire des libéraux.

Les résultats apparemment contradictoires de cette enquête d'opinion, menée par la maison Decima Research, reflètent probablement davantage les personnes sondées que les médias que ces dernières suivent, a indiqué le sondeur Bruce Anderson.

Le sondage, effectué auprès de 5341 personnes du 7 au 9 décembre, démontre que 73 % des Canadiens estiment que les médias effectuent un excellent ou un bon travail de couverture de la campagne.

Les sympathisants du Bloc québécois (81 %) affichent le degré de satisfaction le plus élevé, tandis que ceux qui appuient le Parti conservateur du Canada (PCC) se disent les moins satisfaits (70 %).

Parallèlement, 40 % des personnes sondées ont dit avoir le sentiment que les journalistes affectés à la couverture de la campagne souhaitent que les libéraux forment le prochain gouvernement, 15 % estimant au contraire que les journalistes préfèrent les conservateurs.

Ces conclusions font partie d'une étude menée depuis le début de la campagne par Decima en collaboration avec l'École de journalisme et de communications de l'Université Carleton d'Ottawa. Cette étude implique 12 000 électeurs qui seront de nouveau approchés d'ici au vote du 23 janvier.

Les résultats du plus récent volet présentent une marge d'erreur de 1,49 point de pourcentage, 19 fois sur 20.

De CHOI-FM au PCC

■ Marie Saint-Laurent, auparavant chroniqueuse culturelle à la station CHOI-FM, travaille maintenant pour le Parti conservateur du Canada, à titre d'attachée de presse de Christian Paradis, candidat dans Mégantic-L'Érable. L'ex-animatrice, que le 98,1 avait congédiée en même temps que Jeff Fillion en mars dernier, avait entre-temps décroché un poste d'enseignante au Collège de radio-télévision de Québec. Elle dit ne pas avoir fait le saut chez le PCC en raison de penchants conservateurs de longue date, mais plutôt parce que « moi et Christian sommes des amis de longue date ». Elle ajoute cependant : « Évidemment, je n'ai pas oublié non plus que les conservateurs ont été le seul parti (fédéral) à appuyer CHOI dans son combat pour éviter la fermeture. » M^{me} Saint-Laurent en est à ses premières armes comme relationniste, mais assure que tout va comme sur des roulettes. « Je travaille dans ma localité, dans ma région », dit-elle. Jean-François Cliché



Marie Saint-Laurent

ÉLECTIONS 2006 : JOUR 20

NOMINATION DES JUGES

Un comité a recommandé une réforme juste avant les élections

Le pouvoir discrétionnaire du ministre de la Justice ouvrirait la porte aux promotions partisans

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

■ Bousculé par les élections hâtives, un comité de la Chambre des communes chargé d'étudier le processus de nomination des juges a remis tout juste avant la campagne une version préliminaire d'un rapport qui recommandera des réformes « notamment dans le but d'éliminer du (mécanisme) la partisanerie politique ».

Bien que ses auteurs reconnaissent que « nombre d'excellents juges ont été nommés (dans différentes cours) ces dernières décennies », leur rapport souligne néanmoins qu'« aucun témoin ou mémoire n'a préconisé le *statu quo*. Les réformes proposées varient, mais tous sont d'accord pour dire que des changements s'imposent ».

Le quotidien montréalais *The Gazette* révélait en mai dernier qu'environ 60% des avocats nommés juges au Québec par le fédéral depuis 2000 ont fait des dons au Parti libéral du Canada dans les années précédant leur nomination. Une enquête similaire menée par le *Ottawa Citizen* a donné des résultats semblables pour l'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta.

Alfonso Gagliano a admis au printemps avoir déjà passé en revue, du temps où il était ministre libéral, la liste des juristes désirant être nommés juges. « Si j'ai à choisir entre un libéral et quelqu'un d'autre, pour le même prix et la même qualité, je vais choisir le libéral », avait-il déclaré au réseau télé CTV.

Afin de mettre fin à ce genre de pratiques, le très bref rapport suggère plusieurs pistes de réforme, dont une réduction du nombre de candidats

Les réformes proposées varient, mais tous sont d'accord pour dire que des changements s'imposent

suggérés au ministre de la Justice. Selon le député bloquiste de Charlesbourg, Richard Marceau, « au 3 octobre, il y avait 23 postes à combler et 394 personnes dans le *pool*. Cela fait un ratio de 17 candidats par poste ».

De cette liste, les plus compétents ne sont pas nécessairement ceux qui sont choisis, puisque, comme l'explique M. Marceau, les aspirants sont classés en trois catégories : « hautement recommandé », « recommandé » et « non recommandé ». Le ministre a la liberté de choisir au sein des deux groupes, ce qui signifie qu'un postulant « recommandé » peut théoriquement l'emporter sur une candidature « hautement recommandée ».

« Une liste restreinte permettra (ainsi) de limiter le très vaste pouvoir discrétionnaire qu'exerce actuellement le ministre de la Justice, en plus d'atténuer l'impression que les nominations judiciaires sont influencées par des considérations politiques », lit-on dans le rapport.

Une autre avenue proposée par le document préliminaire est d'interviewer les candidats juges. Aussi surprenant que cela puisse paraître, « à l'heure actuelle, seul l'entourage des futurs juges est interrogé », dit M. Marceau. Le candidat lui-même ne l'est pas.



La formule actuelle des débats télévisés ne permet pas les interpellations et les répliques des chefs des quatre formations.

Le Bloc veut changer la formule des débats

Le Parti demande aux libéraux d'appuyer son initiative, qui permettrait de « réels échanges »

■ MONTRÉAL (PC) — Le Bloc québécois a demandé formellement hier au Parti libéral du Canada de se joindre à lui pour changer la formule des débats télévisés à venir afin de revenir à une confrontation traditionnelle.

Par voie de communiqué, le parti souverainiste a invité Paul Martin « à joindre sa voix à la sienne, afin de faire modifier la formule des débats et de permettre de réels échanges entre les chefs ».

Cette semaine, les deux premiers débats des quatre prévus durant la campagne ont suscité peu d'intérêt des téléspectateurs, que ce soit en français jeudi soir ou en anglais vendredi soir. La raison principale invoquée s'avère la formule plutôt statique qui ne permet pas les interpellations et les répliques des dirigeants des formations fédérales. Les deux prochains débats se tiendront en janvier.

Le leader parlementaire du Bloc, Michel Gauthier, a qualifié hier le format d'« ennuyeux » et a répété que son chef souhaitait changer les règles des débats.

« M. Duceppe aimerait bien que la formule soit plus dynamique, plus intéressante, et permette davantage au citoyen de voir ce que chaque chef a dans le cœur et dans la tête comme solutions aux problèmes débattus. La formule privilégiée (actuellement) est un peu ennuyeuse et ne permet pas beaucoup d'interactions (...) ».

Il a ajouté que le Bloc sautait sur le défi lancé par Paul Martin vendredi soir au débat.

« Paul Martin a déclaré qu'il était prêt à rencontrer M. Duceppe à tous les coins de rue pour débattre des grandes questions, ça veut peut-être dire (...) qu'il va se joindre à nous, parce que le vrai lieu de débat, c'est vraiment le débat des chefs. On prend son offre de débat comme un intérêt de confronter ses points de vue avec M. Duceppe, donc on peut penser qu'on a son appui ».

À la télévision de Radio-Canada, hier, le chef conservateur s'est toutefois dit satisfait de la formule actuelle. Les quatre grands partis fédéraux avaient convenu du format des débats au printemps dernier.

LAPIERRE FULMINE

Par ailleurs, le lieutenant politique du chef libéral Paul Martin au Québec, Jean Lapierre, a attaqué la crédibilité du leader du Bloc québécois Gilles Du-

ceppe hier matin. En réaction aux débats tenus cette semaine, le ministre fédéral a exigé du chef bloquiste qu'il cesse de faire planer des doutes sur l'intégrité du Parti libéral du Canada et qu'il s'en tienne aux conclusions du juge John Gomery.

« Je voyais hier (vendredi) M. Duceppe essayer de changer les conclusions du juge Gomery, et ça c'est malhonnête, a-t-il lancé dans une longue tirade au cours d'un déjeuner avec les militants de sa circonscription. Ce sont des tentatives de salissage comme ils (les bloquistes) en ont fait pendant 18 mois. À la fin, le rapport est sorti, les individus qui avaient à être nommés ont été nommés, mais tous ceux qui n'ont pas été nommés doivent avoir le bénéfice du doute. Continuer une opération de salissage, c'est méprisant ».

Dans son rapport préliminaire sur le scandale fédéral des commandites déposée en novembre, le juge Gomery a mis en cause plusieurs organisateurs libéraux, mais a blanchi le premier ministre Paul Martin et d'autres ministres fédéraux.

M. Lapierre a conclu en suggérant que les Québécois faisaient davantage confiance au juge qu'au chef bloquiste.

« Si M. Duceppe veut mettre au défi le juge ou le contester, je l'invite à le faire. Entre le juge Gomery et lui, je sais qui les Québécois vont croire. »

EN BREF

Le prix du lait

■ VANCOUVER — Le chef conservateur, Stephen Harper, a beau être un économiste de formation, il ne faut toutefois pas lui demander le prix d'un litre de lait. Un animateur de radio de Vancouver lui a demandé de montrer son côté populiste en énonçant ses connaissances sur le coût des aliments de base. Interrogé sur le prix du lait et d'une douzaine d'œufs, Stephen Harper a lancé qu'ils coûtaient trois dollars chacun, ajoutant que sa femme, Laureen Teskey, fait les courses. La douzaine d'œufs coûte 2,52 \$ à Vancouver, tandis qu'un litre de lait se vend 1,79 \$. PC

Ed Schreyer au NPD

■ WINNIPEG — Depuis longtemps absent de la vie publique, l'ancien gou-

verneur général du Canada Ed Schreyer, 70 ans, a annoncé jeudi qu'il ferait campagne sous les couleurs du Nouveau Parti démocratique (NPD). « J'entre dans cette campagne avec davantage d'entrain et de détermination que lors de presque n'importe quelle autre », a déclaré M. Schreyer, qui fut le premier premier ministre néo-démocrate de l'histoire du Manitoba, dans les années 70. Il fera campagne au Manitoba, dans la circonscription de Selkirk-Interlake.



Ed Schreyer

Premier ex-représentant de la reine à retourner à la politique, M. Schreyer a été gouverneur général du pays entre 1979 et 1984. PC

PERSONNES HANDICAPÉES

Marc Garneau s'expliquera... 20 ans plus tard

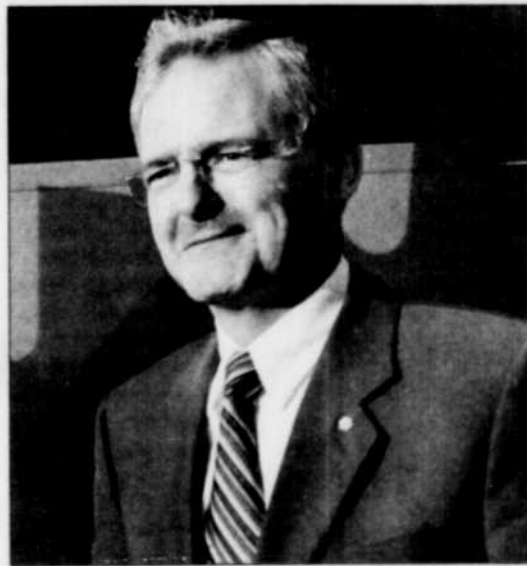
MARIE-CLAUDE MALBOEUF
La Presse

Le candidat libéral et ancien astronaute Marc Garneau rencontrera cette semaine une association de handicapés pour s'expliquer au sujet d'un discours controversé qu'il a prononcé il y a près de 20 ans.

C'est du moins ce qu'affirme l'Association des paraplégiques du Québec, qui a exigé hier des excuses de la part de M. Garneau et écrit au chef Paul Martin pour qu'il se prononce sur la place des handicapés dans la société.

L'Association reproche à Marc Garneau des propos déterrés la semaine dernière par le chef bloquiste, Gilles Duceppe. Lors des États généraux sur l'éducation de 1986, M. Garneau avait pressé le gouvernement d'investir davantage en sciences et technologies.

Il en avait profité pour laisser entendre qu'on avait assez dépensé pour les élèves en difficulté et qu'il fallait désormais se concentrer sur les autres : « C'est faire preuve d'une charité bien illusoire que d'affecter une portion toujours croissante de budget de l'éducation à des groupes minoritaires. Ils y gagnent peut-être à court terme, mais nous nous dirigeons vers une faillite à long terme. Ces gains sont illusoire parce que nous ne faisons ainsi que détourner des ressources des secteurs qui créeront la richesse nécessaire pour assurer



Des propos du candidat libéral Marc Garneau datant de 1986 ont été déterrés la semaine dernière par Gilles Duceppe.

le financement futur. »

Dans sa lettre à Paul Martin, le directeur de l'Association, Walter Zelaya, argue plutôt que les handicapés doivent « trouver leur place comme citoyens à part entière » et que, une fois éliminés leurs barrières, ils deviennent « des étudiants et des travailleurs productifs et, par le fait même, des consommateurs actifs ».

« C'est inquiétant qu'un candidat ministrable démontre de tels préjugés. Il dit avoir été cité hors contexte, mais ses propos sont clairs et limpides. On aimerait l'entendre dire que sa pensée a évolué », a précisé M. Zelaya en entrevue.

Jointe au téléphone, l'attachée de presse Brigitte Caron a répété que Marc Garneau avait été mal interprété. « Il ne s'excusera pas par média interposé, mais directement à l'Association, s'il décide de le faire. »

Pas de raison d'interdire 50 Cent de séjour

Des candidats de la région s'inscrivent en faux contre la requête d'un député de Toronto

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

Qu'on aime ou non le contenu de ses chansons, il n'y a pas de raison d'interdire au rappeur 50 Cent d'entrer au Canada, estiment des candidats fédéraux de la région, contrairement à un député de la région de Toronto qui avait demandé qu'on le refoule aux frontières.

Tout juste avant le déclenchement des élections, le libéral Dan McTeague, élu dans Pickering-Scarborough Est, avait invité le ministre de l'Immigration Joe Volpe à refuser l'entrée au notoire rappeur. M. McTeague justifiait sa requête par le fait que la musique de Curtis Jackson, vrai nom de 50 Cent, fait la promotion des armes à feu et de la violence, chose que les Torontois n'auraient pas besoin d'entendre par les temps qui courent, juge le député.

Une vague de fusillade a en effet ébranlé la métropole canadienne, où une cinquantaine de personnes sont mortes par balle depuis le début de l'année.

Cependant, pour le député bloquiste sortant de Charlesbourg, Richard Marceau, il faut surtout voir dans cette sortie publique une recherche de publicité. Tout en prenant bien soin de noter que

« la violence ne fait pas partie des valeurs du Bloc », M. Marceau juge tout de même que « l'enjeu, ce n'est pas tant 50 Cent que Dan McTeague lui-même. Je crois qu'il voulait simplement profiter de la vague de violence qui a lieu à Toronto pour se faire du capital politique — d'autant plus qu'il a fait ses déclarations peu de temps après

le meurtre d'un jeune dans une église (où se tenaient justement, au moment de la fusillade, les obsèques d'une autre victime d'homicide par arme à feu, ce qui avait créé une grande commotion dans la Ville reine). Je n'ai rien contre M. McTeague, mais il n'a jamais vu une caméra qu'il n'a pas aimée ».

La candidate conservatrice dans Louis-Saint-Laurent, Josée Verner, ne voit pas de raison valable de fermer la porte au nez du rappeur. Elle se fie plutôt à la responsabilité des parents.

« S'il commet des actes répréhensibles, on le jettera en prison. (...) Mais à ce que je sache, il est en liberté aux États-Unis, alors il serait bien difficile de lui interdire d'entrer au Canada. (...) J'ai trois enfants, dont une fille de 13 ans, et c'est sûr que je vais lui interdire d'aller voir ce *show*-là. Les parents ont leur rôle à jouer dans tout ça », dit M^{me} Verner.

Il n'a pas été possible, hier, de s'entretenir avec la candidate libérale dans Louis-Hébert, Hélène Scherrer.



Le député Dan McTeague

OCTOGÉNAIRE BATTU À VAL-BÉLAIR

La police arrête trois suspects

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ La police de Québec croit avoir mis la main au collet des individus qui ont brutalisé un octogénaire de Val-Bélaire en pleine nuit, en fin de semaine dernière.

Un jeune homme de 19 ans, Pierre-Luc Hamel, de même que deux mineurs ont comparu vendredi au palais de justice de Québec pour y être accusés de séquestration et de vol qualifié.

Dans la nuit du 9 au 10 décembre, deux jeunes étaient entrés par effraction dans une résidence de la rue Gaudar dans le but de voler l'argent que le propriétaire gardait chez lui. Ils avaient battu l'octogénaire à coups de bâton avant de prendre la fuite. Le pauvre homme, qui habitait seul, avait été sérieusement blessé.

Selon la police de Québec, le vol aurait été commis aux environs de 3 h 30, mais la victime

n'aurait communiqué avec les policiers que trois quarts d'heure plus tard.

VOITURE DANS UN FOSSÉ

« Quelques minutes après le vol, les policiers ont été appelés pour une voiture qui s'était retrouvée dans le fossé du chemin Bélaire, raconte l'agent Hugues Lavoie, porte-parole de la police de Québec. À leur arrivée, les policiers ont vu trois jeunes en état d'ébriété, et ils ont remarqué qu'un des jeunes avait du sang sur les mains. Ils ne pouvaient pas arrêter qui ce soit pour conduite avec facultés affaiblies étant donné que les trois jeunes n'étaient pas dans la voiture quand ils les ont trouvés. Ils ont fait remorquer la voiture, sans plus. »

Au terme de leur enquête, les policiers ont fait le lien entre les trois individus du chemin Bélaire et les événements de la rue Gaudar. Deux des trois jeunes ont été arrêtés jeudi, alors que le troisième s'est livré hier aux policiers.

Selon l'agent Lavoie, un des accusés, Pierre-Luc Hamel, connaissait l'octogénaire et savait que celui-ci gardait de l'argent chez lui.

EN BREF

Importante saisie à Lévis

■ La police de Lévis a effectué une importante saisie de stupéfiants lors d'une vérification au Code de la route dans le parc des Chutes Chaudière. Au total, 216 comprimés, 124 grammes de haschich, 976 grammes de cannabis, 2,7 kilos de cocaïne et une somme de 470 \$ ont été trouvés dans le véhicule. Selon la police de Lévis, la valeur de la saisie s'élève à 16 000 \$. Deux individus, un homme de 28 ans et une femme de 25 ans, ont comparu vendredi relativement à cette affaire. *Élisabeth Fleury*

Fugueur recherché

■ La police de Québec sollicite l'aide de la population afin de retrouver un adolescent de 15 ans, Jean-Alexandre Laflamme Fiset. Le jeune homme a quitté son domicile de Québec le 9 décembre et n'a pas été revu depuis. Il devait marcher jusqu'à son école, mais ne s'y est jamais rendu. Jean-Alexandre Laflamme Fiset fréquente habituellement la maison des jeunes Les Saules et la Basse-Ville de Québec. Il mesure 1,56



Jean-Alexandre Laflamme Fiset

mètre (5'1"), pèse 41 kilos (91 livres), a les yeux bruns et les cheveux châtain. Au moment de sa disparition, il portait un manteau noir (réversible rouge), une tuque noire du Radio X et un pantalon kaki style militaire. Tout renseignement peut être transmis de façon confidentielle au 641-AGIR ou au 9-1-1 pour une intervention immédiate. *Élisabeth Fleury*

des cellulaires
vraiment généreux

0\$

0\$

149\$

Nous avons regroupé nos services les plus recherchés pour propulser votre expérience cellulaire:

- Tele sur votre cell
- Service walkie-talkie 10-4th
- MSN[™] Messenger
- Messagerie photo et vidéo
- Messagerie texte¹
- Centre de messages²

Obtenez ces services gratuitement pendant 3 mois.³
En prime: 6 mois d'appels locaux illimités



Cadeau-boni Obtenez GRATUITEMENT un lecteur DVD portable⁴
Une valeur de 200\$



Magasins Espace Bell et Bell Mobilité | bell.ca/mobilité | 1 888 4MOBILE

Et bien simple.™

Espace Bell

ALMA Plaza 1 (418) 662-0469	QUÉBEC 1171, boul. Charest Ouest (418) 687-2121
AMQUI 114, boul. St-Benoît O. (418) 629-6430	1100, rue Bouvier Bureau 350 (418) 627-6000
BAIE-COMEAU 997, boul. Laféche (418) 295-1294	Les Galeries de la Capitale (418) 627-2555
CHICOUTIMI 1915, boul. Talbot (418) 696-0506	Place Fleur-de-Lys (418) 529-9292
Place du Royaume (418) 693-1188	RIMOUSKI 341, 2 ^e Rue Est (418) 722-7717
DOLBEAU 1471, boul. Walberg (418) 239-0063	76, rue St-Germain Ouest (418) 723-0999
GASPÉ 157, boul. de Gaspé (418) 368-5004	RIVIÈRE-DU-LOUP Centre commercial Rivière-du-Loup (kiosque) (418) 868-8888
HAVRE-ST-PIERRE 1111B, rue Boréale (418) 538-1301	SEPT-ÎLES 1230, boul. Laure (418) 962-6568
JONQUIÈRE Galeries Jonquière (418) 695-0238	STE-FOY 2785, boul. Laurier (418) 650-1000
LÉVIS 104, route Président-Kennedy (418) 837-0222	Place Laurier (418) 658-8678
Galeries Chagnon (418) 833-3648	ST-GEORGES- DE-BEAUCE Carrefour St-Georges (kiosque) (418) 228-5521
MARIA 111, boul. Perron O. (418) 759-5225	ST-NICOLAS 585, route 196 (418) 831-2355
MATANE Les Galeries du Vieux Port (418) 562-0235	
PASPÉBIAC 108, boul. Gérard-D.- Lévesque Est (418) 752-2003	

Bell Mobilité

BEAUPORT Inter Cellulaire enr. 488, boul. Rochette (418) 660-9909	ROBERVAL Cellulaire Chic 612, boul. Marcotte (418) 275-0606
--	--

QUÉBEC
CIBC Telecom inc.
2800, St-Jean-Baptiste
Bureau 100
(418) 626-1800

L'offre prend fin le 31 décembre 2005, offert avec nouvelles activations du téléphone et un engagement de 3 ans d'un forfait Tout-en-un de 35\$/mois ou plus. Services et options offerts sur certains appareils dans la zone de couverture 1X de Bell Mobilité là où la technologie le permet. Prix/offre(s) et options sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Photos à titre indicatif. D'autres conditions s'appliquent. (1) En plus des frais pour télécharger certains contenus, les minutes de temps d'antenne sont comptabilisées pendant le téléchargement. (2) À l'exclusion des alertes textes, des messages commutés et des messages texte rehaussés. (3) L'écoute à partir du cellulaire peut entraîner des frais de temps d'antenne local, interurbains et d'itinérance (y compris impôt étranger). (4) Offert avec abonnement au Forfait Propulsion 10, 15 ou 25, ajouté à un forfait mensuel vocal (excluant le Forfait Famille). Le tarif mensuel alors courant s'applique par la suite. (5) Avec nouvelle activation dans le cadre d'un engagement de 3 ans à un forfait voix consommateurs d'une valeur mensuelle min. de 35\$. Un lecteur DVD par client (limité d'un lecteur DVD par compte avec le forfait Famille). Jusqu'à épuisement des stocks. 10-4 est une marque de commerce de Bell Canada. MSN est une marque déposée de Microsoft Corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

La frénésie s'empare des centres commerciaux

Mais les commerçants s'attendent à ce que les plus grosses journées soient jeudi et vendredi

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
PANormandin@lesoleil.com

■ Alors que les jours avant Noël s'égrainent, la frénésie du magasinage de dernière minute s'empare des centres commerciaux. Et cette année encore, force est de constater que plusieurs attendront jusqu'au tout dernier moment pour terminer leurs achats du temps des Fêtes.

Une visite du SOLEIL dans un centre commercial a permis de constater que la frénésie de Noël est bien enclenchée, mais qu'elle n'a pas encore atteint son sommet.

«Généralement, les plus grosses journées de l'année sont plutôt le jeudi et le vendredi avant Noël», indique la copropriétaire de la boutique Ketto, Catherine Fafard.

Si ses employées travaillant au stand de la compagnie à Place Laurier peinaient hier à répondre à la clientèle, elles devront redoubler d'ardeur cette semaine.

La copropriétaire prévoit que l'achalandage augmente progressivement.

Pour faire face à ce flot, M^{me} Fafard prévoit d'ailleurs être présente tous les jours, question de donner un coup de pouce.

Un autre commerçant confirme que la frénésie atteindra son sommet vendredi. «Les gens ne sont pas encore décidés. Il y a encore beaucoup de nialage», observe le propriétaire de la boutique Natalia, Serge Fortin.

L'homme constate depuis quelques années une diminution du budget de ses clients. «Les gens ne dépensent plus autant», dit Serge Fortin. Selon lui, l'achalandage n'est pas à la baisse, mais les gens planifient des sommes moins importantes pour leurs achats de Noël.

«Côté volume, c'est la même chose. Mais on fait moins d'argent à la fin de la journée pour le même travail.»

Le commerçant prend pour exemple les masques africains qu'il vend. «On demande toujours aux gens quel est leur budget. Avant, ils allaient jusqu'à 50 \$, alors que maintenant c'est 30 ou 40 \$», poursuit M. Fortin.

RÉDUIRE LES DÉPENSES

Selon un sondage du Conseil québécois du commerce de détail réalisé en octobre, deux fois plus de ménages

comptaient réduire leurs dépenses que ceux qui prévoyaient les augmenter. Reste que la majorité des sondés souhaitaient le même budget.

Yvan Potvin et Raymonde Munger font partie de ces ménages qui ont décidé de dépenser moins en cadeaux pour ce Noël.

«J'ai dit à mes enfants que c'était fini les gros cadeaux», dit M. Potvin, qui invoque des raisons économiques. L'âge de ses enfants explique

aussi qu'il ne se sente plus obligé d'en faire autant.

Reste que le couple a pris trois jours pour terminer ses achats de Noël. LE SOLEIL les a rencontrés alors qu'ils prenaient une pause après une journée d'eplettes bien remplie. «Elle ne veut pas que je porte mon cadeau même s'il est plus lourd. Elle a peur que je devine c'est quoi», dit M. Potvin, avec un regard de complicité à sa conjointe.



André Laflamme Fiset

17), pèse 41 kilos (91 livres), a les cheveux châtain. Au moment de la parution, il portait un manteau noir (le rouge), une tuque noire du Radio X (le kaki style militaire). Tout renseignement peut être transmis de façon confidentielle à AGIR ou au 9-1-1 pour une intervention. *Élisabeth Fleury*

Espace Bell

- | | |
|--|---|
| ALMA
Place 7
(418) 662-0469 | QUÉBEC
1171, boul. Charest Ouest
(418) 687-2121 |
| AMQUI
114, boul. St-Benoît O.
(418) 629-6430 | 1100, rue Bouvier Bureau 350
(418) 627-6000 |
| BAIE-COMEAU
997, boul. Lafleche
(418) 295-1294 | Les Galeries de la Capitale
(418) 627-2555 |
| CHICOUTIMI
1915, boul. Talbot
(418) 696-0506 | Place Fleur-de-Lys
(418) 529-2922 |
| Place du Royaume
(418) 693-1188 | RIMOUSKI
341, 2 ^e Rue Est
(418) 722-7717 |
| DOLBEAU
1471, boul. Walberg
(418) 239-0063 | 76, rue St-Germain Ouest
(418) 723-0999 |
| GASPÉ
157, boul. de Gaspé
(418) 368-5004 | RIVIÈRE-DU-LOUP
Centre commercial Rivière-du-Loup (kiosque)
(418) 868-8888 |
| HAVRE-ST-PIERRE
11118, rue Boreale
(418) 538-1301 | SEPT-ÎLES
1230, boul. Laure
(418) 962-6568 |
| JONQUIÈRE
Galeries Jonquières
(418) 695-0238 | STE-FOY
2785, boul. Laurier
(418) 650-1000 |
| LÉVIS
104, route Président-Kennedy
(418) 837-0222 | Place Laurier
(418) 658-8678 |
| Galeries Chagnon
(418) 833-3848 | ST-GEORGES-DE-BEAUCE
Carrefour St-Georges (kiosque)
(418) 228-5521 |
| MARIA
111, boul. Perron O.
(418) 759-5225 | ST-NICOLAS
585, route 116
(418) 831-2355 |
| MATANE
Les Galeries du Vieux Port
(418) 562-0235 | |
| PASPÉBIAC
108 boul. Gérard-D.-Lévesque Est
(418) 752-2003 | |

Bell Mobilité

- | | |
|--|---|
| BEAUPORT
Inter Cellulaire enr.
488, boul. Rochette
(418) 660-9909 | ROBERVAL
Cellulaire Chic
612, boul. Marcotte
(418) 275-0606 |
| QUÉBEC
CBCI Telecom inc.
2800, St-Jean-Baptiste
Bureau 100
(418) 626-1800 | |



L'achalandage n'est pas à la baisse, mais les gens dépensent moins, semble-t-il.

Plusieurs attendront au tout dernier moment



Sur les planches, en direct : Serge Postigo, Guylaine Tremblay, Anne Dorval et David Savard

Clinique Latitude
Pour se sentir en santé et en beauté...
Épilation au laser

Fêtez avec nous l'arrivée de la Nouvelle Année et profitez de nos Meilleurs prix !

Aisselles	300\$
Aïnes	550\$
Aisselles et aïnes	800\$

Aisselles gratuites à l'achat des demi-jambes

Valable jusqu'au 20 février 2006. Ne peut être jumelée à une autre promotion.

3000, Alexandra, bureau 101, Beauport 687-0000
www.cliniquelatitude.com

Meilleurs vœux de toute l'équipe du département des véhicules usagés

En cette occasion un rabais de **1000\$** est offert sur toute la Série certifiée

Valable jusqu'au 31 décembre 2005

Automobiles Jalbert Inc
1685, Boul. Central Québec 687-4840

CE SOIR 20H
LA SOIRÉE DES MASQUES
PREMIER ACTE SUR **51 TV** 18 H 30

RADIO-CANADA VOUS ALLEZ VOIR.

WWW.RADIO-CANADA.CA/TELEVISION

Structure TX de Bell Mobilité à où la technologie le permet. Nutes de temps d'antenne sont comptabilisées pendant l'impression (impôt étranger). (4) Offert avec abonnement à la consommation d'une valeur mensuelle min. de 35\$.



Le père Richard Dandenaault a épluché les 7000 pages du journal de son confrère Papillon pour en faire un livre.

Message d'espoir pour les malades

Victime de la sclérose en plaques, le missionnaire Julien Papillon a couché ses états d'âme sur papier pendant 20 ans

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
PANormandin@lesoleil.com

■ Le père Richard Dandenaault a souhaité envoyer un message d'espoir aux malades en écrivant la biographie de son ami Julien Papillon. S'inspirant du journal intime de ce missionnaire d'Afrique, l'auteur raconte les hauts et les bas du combat qu'a mené pendant 42 ans son collègue atteint de la sclérose en plaques.

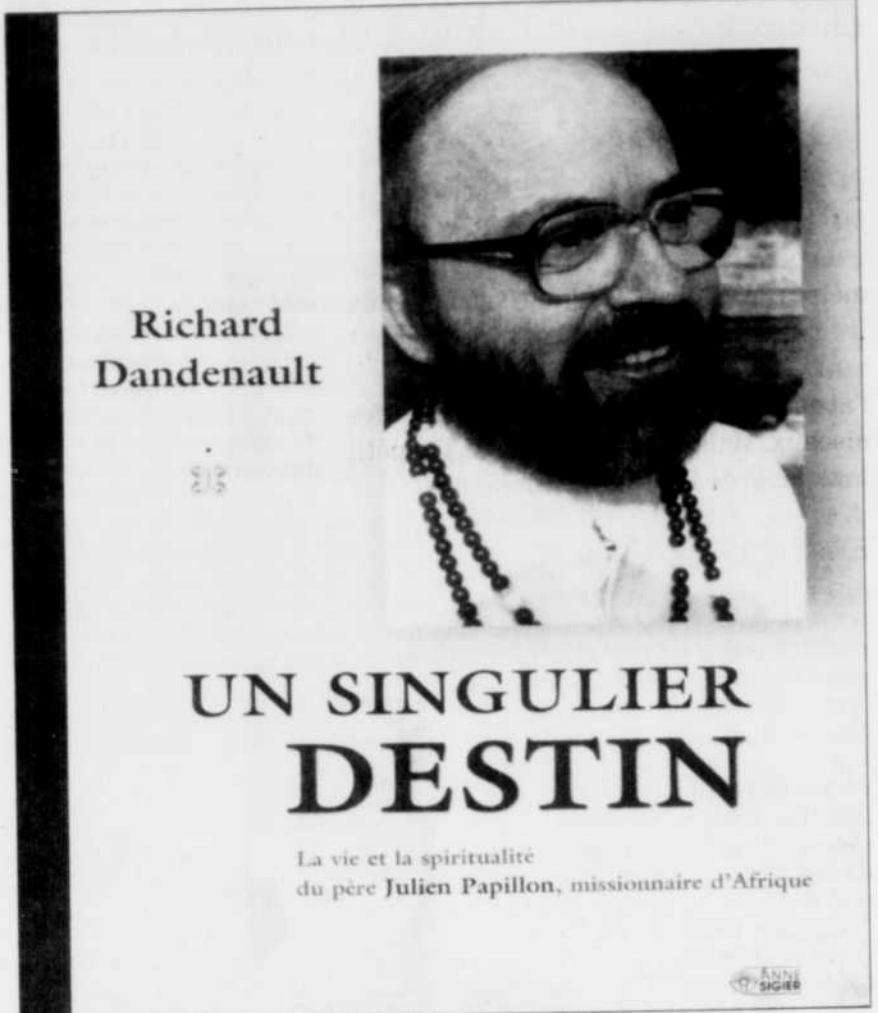
Du 1^{er} janvier 1979 au 31 décembre 1999, Julien Papillon a couché sur papier ses états d'âme à raison d'une page par jour.

Au départ, le missionnaire entreprend cet exercice pour être « fidèle à lui-même ». « Il n'a rien caché. Ses bons côtés comme ses mauvais. Ses moments d'espoir comme de détresse dans la maladie », relate M. Dandenaault. La progression de sa sclérose en plaques le forcera à mettre fin à cette aventure.

Avant sa mort en juin 2002, il confie les 21 cahiers qui composent ce « journal intime » à son ami Richard Dandenaault. Ce dernier les accepte à une condition : qu'il puisse partager son expérience de vie. Les deux hommes se connaissent depuis 1971 et se sont liés d'amitié.

La lecture des 7000 pages sera difficile. La maladie du père Papillon a rendu sa plume hésitante. M. Dandenaault se fera toutefois un devoir d'éplucher ces documents pour raconter la vie « banale » de son ami. Une banalité pourtant courageuse pour un homme aux prises avec la sclérose en plaques.

Le père Dandenaault a décidé de raconter chronologiquement la vie de son ami à partir de trois moments clés de son existence. Trois crises existentielles. D'abord, l'auteur s'attarde au choix de Julien Papillon de s'orienter vers la prêtrise à 22 ans, malgré son désir de fonder une famille.



« Un singulier destin », le récit d'une vie difficile et d'un courage sans limites.

Autre moment important, sa première crise de sclérose en plaques survient alors qu'il étudie en Angleterre pour devenir missionnaire. Malgré sa condition, Julien Papillon réalisera son rêve d'aller en Afrique. Mais six mois après son arrivée, il est atteint du paludisme et doit repartir. De retour au Canada, le père s'interroge sur ce qu'il souhaite faire de sa vie, maintenant que sa condition physique l'empêche d'aller au bout de ses rêves. Il décidera alors de l'atteindre autrement, en formant des jeunes pères blancs.

Enfin, M. Dandenaault s'attarde aux 20 dernières années de vie de son ami, qui ne peut poursuivre son travail de formateur devant la progression de la maladie. « Forcé dans cette voie de garage, il va creuser ce qu'il appelait "cette pauvreté intérieure" », raconte l'auteur, qui espère ainsi donner un sens à la vie des malades. Le Canada compte encore aujourd'hui environ 240 pères blancs, surtout au Québec. Cette congrégation cherche avant tout à évangéliser les pays africains.

1^{er} au 31 décembre

Marché de Noël

Plus de 100 exposants et 1000 produits du terroir

Menu des fêtes, idées cadeaux

Venez découvrir ou redécouvrir l'excellence des produits du terroir québécois. Les producteurs, transformateurs et artisans en provenance des quatre coins de la province vous partageront leur savoir-faire exceptionnel dans un décor et une ambiance du temps des fêtes uniques, propres aux marchés publics.

Plusieurs nouveautés en 2005

- CULTIVA FLEURS PAGEAU • LA FUDGERIE • LES VIANDES DE LOTBINIÈRE • LA FÉE DES PRÉS (HERBORISTERIE ARTISANALE) • CIDRERIE LA FACE CACHÉE DE LA POMME • VIGNOBLE CHANTS DE VIGNES ET VIGNOBLE LA ROCHE DES BRISES • BRISSON FOURRURES • SANTONS DE PROVENCE (OUSTAOU) • ET PLUSIEURS AUTRES

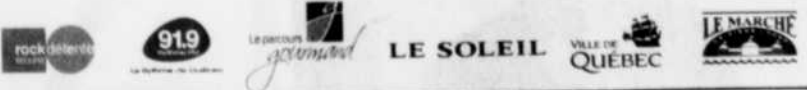
Ouvert tous les jours de 9h à 18h jusqu'à 16h les 24 et 31 décembre

Fermé les 25 et 26 décembre

Dégustations • Deux heures de stationnement gratuit • Guichet automatique • Aire de restauration

Pour info :

160, Quai Saint-André (418) 692-2517



DESIGNÉS Groupe Desgagnés inc.

Le Groupe Desgagnés est fier de s'associer au dictionnaire de Bernard Rivard.

DICTIONNAIRE PRATIQUE DE MOTS CROISÉS DE BERNARD RIVARD

La solution aux cruciverbistes! Plus de 213 000 mots. Maintenant disponible en librairie bernardrivard@sympatico.ca

METROPOLITAIN

EDDIE SUSHI BAR

Toute l'équipe du restaurant le Metropolitain Eddie Sushi Bar tient à remercier sa distinguée clientèle et à lui souhaiter un chaleureux temps des fêtes ainsi que nos meilleurs vœux de santé et prospérité pour l'année à venir.

Merci à notre clientèle!

Veuillez prendre note que nous serons ouverts le 24 décembre pour les commandes à emporter de 15h à 20h. Nous serons fermés le 25 décembre ainsi que le 1er janvier 2006.

Venez fêter le 31 décembre avec nous et courez la chance de gagner un repas pour deux personnes.

649-1096, 1188, AVENUE CARTIER

Offrez-lui son plus beau CADEAU!

Une New Beetle cabriolet 2005. Automatique, 6 vitesses, roues mag. gris, air climatisé, CD et plus.

Location 347\$ par mois. Transport et préparation inclus 0\$ comptant.

833-2133 www.rinfretvw.com

5355, boul. de la Rive-Sud, Lévis

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

lexicon

Performance & Élégance

La mezzanine

Audio Vidéo de Prestige

La clef de sol

Mod. RV-8 Récepteur THX Ultra 2 8 canaux 3 zones

840, Bouvier, QC. G2J 1A3 Tel.: (418) 627-0840

DEMAIN

DANS LE SOLEIL

La 12^e soirée des masques



Dans le cahier Arts et vie

Ce soir, la magie du théâtre investit le petit écran. Quelle production aura droit aux honneurs? Quels comédiens mettront la main sur les précieuses statuettes? Tous les détails en textes et en photos dans nos pages.

EXPÉDITION DU « SEDNA IV »

Un éden animal gâché par les humains

De 1786 à 1825, 1,2 million d'otaries ont été tuées par les chasseurs qui vendaient leur fourrure aux Japonais

PASCALE OTIS
Collaboration spéciale

La Géorgie du Sud est située à environ 300 kilomètres au sud de la zone de convergence antarctique, ou environ 2000 kilomètres à l'est de la Terre de Feu. Les eaux froides, riches en oxygène et en éléments nutritifs, en font un endroit propice à l'abondance des mammifères marins et des oiseaux. Mais dès sa découverte, l'appétit insatiable de l'humain pour l'exploitation des ressources prend vite le dessus sur cet éden animal.

Le carnage débute en 1786, alors que les premiers chasseurs d'otaries arrivent sur l'île. En 1825, on estime que déjà plus de 1,2 million d'otaries ont été tuées depuis le début de la chasse, principalement pour faire l'exportation de leur fourrure aux Japonais. Cette espèce devient vite à un poil de l'extinction en Géorgie du Sud. En 1907, on abandonne leur chasse puisque l'exploitation de ces mammifères marins n'est plus rentable.

Les manchots sont les prochaines victimes : la couche de graisse sous-cutanée des manchots royaux fait environ 2 cm d'épaisseur, ce qui équivaut à un demi-litre d'huile par oiseau. Chaque jour, 2000 manchots sont les cibles des chasseurs qui poursuivent leurs activités pendant plus de 40 ans. En 1909, une loi est instaurée pour protéger les manchots royaux de la sur-exploitation.

L'exploitation abusive des ressources est loin d'être terminée : la grande époque de la chasse aux baleines des mers australes fait son entrée sur l'île. Entre 1904 et 1965, plus de 175 000 baleines ont succombé aux harpons et ont été dépecées pour en prélever l'huile. Les chasseurs de baleines font aussi la chasse aux éléphants de mer, pour un profit considérable. En 50 ans, 20 000 tonnes d'huile d'éléphant de mer auraient été récoltées. Les populations se retrouvent alors dans un état lamentable.

En 1965, on met un terme définitif aux opérations de la station baleinière de Grytviken, car il n'y a plus de baleines. Les stocks ont été réduits à presque rien et la chasse à ces mammifères marins n'est plus lucrative. Les hommes quittent donc l'endroit et laissent derrière eux des bâtiments en ruine. Encore aujourd'hui, les plages sont jonchées de vertèbres et de côtes de baleines, en souvenir du désastre écologique que l'humain a provoqué à cet endroit.

De si loin, le dégoût face au souvenir de l'odeur de la présence humaine nous rappelle l'époque du massacre des baleines, des éléphants de mer, des otaries et des manchots. Leur huile était utilisée surtout pour l'éclairage et comme lubrifiant, et pouvait être transformée en margarine, en savon et en glycérine. La viande et les os de baleines étaient broyés pour en faire des suppléments alimentaires pour les animaux de ferme. De précieux produits obtenus à un prix élevé : les populations de baleines ont été décimées...

La surexploitation de certaines espèces a causé un déséquilibre majeur dans l'océan Austral. La réduction de la prédation par les baleines a provoqué un énorme surplus de krill, ce qui a eu comme conséquence de créer une véritable explosion démographique des otaries à fourrure dans les années 50. D'une centaine de survivantes à peine au début du XIX^e siècle, on recense aujourd'hui environ trois millions d'otaries à fourrure en Géorgie du Sud et selon les derniers dénombrements, la population continue d'augmenter de près de 10 % par année. Les otaries à fourrure, devenues trop nombreuses, écrasent aujourd'hui la végétation et détruisent l'habitat des oiseaux qui nichent le long des côtes.

Si loin, si isolée, mais pourtant si intimement liée à l'appétit insatiable de l'être humain, on ne peut tout simplement pas rester indifférents face à la petite histoire de la Géorgie du Sud. Le triste passé et l'incertitude quant à l'avenir des espèces de cette île nous donnent simplement envie d'apprendre de nos erreurs...

Pascale Otis est biologiste, responsable de l'application des protocoles de recherche et de la vulgarisation scientifique à bord du « Sedna IV ». Pour en savoir plus sur Mission Antarctique, visitez le site Web www.sedna.fr.



Pascale Otis



Les otaries et d'autres animaux marins ont été la cible des chasseurs dans la zone bordant l'Arctique.

Maintenant à Beauport

À vous de choisir!
Avec Pelemo Nissan,
une voiture à la mesure de vos besoins...

	MODÈLE	MENSUALITÉ (+ TAXES)	TERME LOCATION	DÉPÔT DE SÉCURITÉ	KILOMÉTRAGE	COMPTANT (+ TAXES)	MOIS GRATUIT
	SENTRA 2006	C4C6S6	177 ⁹	60 mois	0\$	24 000 km	1995\$ 3 mois
	ALTIMA 2006	T4R676	267 ⁹	48 mois	0\$	24 000 km	3995\$ 3 mois
	XTRAIL TI 2006	Y6R6S6	287 ⁹	48 mois	0\$	24 000 km	3995\$ 3 mois
	MURANO 2006	L6TH16	477 ⁹	48 mois	0\$	24 000 km	4995\$ 3 mois

Photos à titre indicatif

NISSAN **PELEMO NISSAN** **NOUVELLE ADRESSE**

455, Clémenceau à Beauport
647-1822

Pour une belle occasion www.pelemonissan.com

DIMANCHE 18 décembre EN SOIRÉE

JOYEUSES FÊTES

JOUEZ UN SUPER BINGO À 5 000\$

POUVANT ATTEINDRE 5 500\$ INCLUANT 3 GROS LOTS GARANTIS DE 1 000\$

BINGO DES CHUTES

www.bingodeschutes.com
4175, Boul. Ste-Anne Beauport
667-0921

TOUS LES JOURS EN APRES-MIDI 13H ET EN SOIRÉE 18H45

Forfaits COUPLE ET FAMILLE

à partir de **20\$** par ligne, par mois*

- Option Entre nousSM: APPELS SANS FRAIS entre les membres d'un même forfait Couple et famille*
- 6 MOIS d'appels locaux et de messages ILLIMITÉS*
- CRÉDIT DE 35\$ sur la première facture*
- RABAIS DE 5\$ sur les frais de service mensuels et option Appels en début de soirée SANS FRAIS pour la ligne principale*

ACHETEZ-EN UN À PARTIR DE 9,99\$*

EXCLUSIFS À ROGERS

ET OBTENEZ JUSQU'À 4 SANS-FIL POUR 0\$*

ROGERS
Votre monde. Maintenant.

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL OU ROGERS PLUS.

ROGERS SANS-FIL

QUÉBEC

Place Fleur-de-Lys (418) 266-1333

2700, rue Jean-Perrin (418) 843-0000

Galeries de la Capitale (418) 628-0888

398, boul. Charest Est Centre-Ville (418) 524-7777

LÉVIS

Les Galeries Chagnon (418) 838-4553

SAINTE-FOY

Place Ste-Foy (418) 263-1991

Place Laurier (418) 659-2132

BEAUPORT

Carrefour Beauport (418) 660-0623

CHICOUTIMI

1021, boul. de l'Université (418) 690-0535

Place du Royaume (418) 690-3155

ALMA

241, avenue du Pont Nord (418) 662-9993

VICTORIAVILLE

1111, boul. Jutras Est (819) 357-5007

LA LIBERTÉ ÉLECTRONIQUE

1007, rue Fontaine Saint-Jean-Christophe (418) 839-4328

COMMUNICATIONS SPECTROCOM

99, boul. des Bois-Francs Sud Victoriaville (819) 752-5935

*CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT. DEMANDEZ TOUS LES DÉTAILS À VOTRE REPRÉSENTANT. Les offres sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 2005 et peuvent changer sans préavis. Les téléphones illustrés peuvent ne pas être offerts dans tous les magasins. Rogers n'assume aucune responsabilité pour toute erreur typographique ou relative aux illustrations. Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais mensuels d'accès au système de 6,95\$, les frais mensuels d'accès au service d'urgence 9-1-1, les frais d'international, les frais de service en déplacement, les frais liés aux services supplémentaires ainsi que les taxes exigibles sont en sus et facturés mensuellement. Des frais de réalisation anticipée s'appliquent. *Dans le cadre d'un abonnement de deux ans ou de trois ans, avec un minimum de deux lignes, jusqu'à un maximum de cinq lignes. *Option Entre nous comprend jusqu'à 2500 minutes d'appels locaux et jusqu'à 500 messages d'international au Canada par mois, par abonné, à partager entre les membres d'un même forfait Couple et famille, sur le réseau de Rogers Sans-Fil. **S'applique à tout nouveau abonnement de deux ans ou de trois ans et comprend les appels locaux illimités, la messagerie texte illimitée (à l'exception des messages surfacturés), messages en déplacement, messages internationaux, alertes MSNSM et messages relatifs aux concours et aux promotions) et les messages photo et vidéo illimités pour les téléphones compatibles. **S'applique à un nouvel abonnement de trois ans à un forfait sélectionné. **Offre d'un rabais de 5\$ sur les frais de service mensuels et de l'option Appels en début de soirée sans frais (s'applique uniquement pour la ligne principale, dans le cadre d'un nouvel abonnement de deux ans ou de trois ans à un forfait Couple et famille. Avec l'option Appels en début de soirée -soirs- de 18 h à 8 h, du lundi au vendredi. Tous les membres d'un même compte doivent être abonnés à l'option Appels en début de soirée à 15 par mois. *Dans le cadre d'un abonnement de trois ans à un forfait sélectionné. Le modèle LG 1500 est offert à 9,99\$. Les autres modèles sont offerts à des prix variables, à partir de 9,99\$. **Offre d'un sans-fil à 0\$ s'applique dans le cadre d'un nouvel abonnement de trois ans à un forfait Couple et famille uniquement pour certains appareils sélectionnés. Les téléphones supplémentaires doivent être de valeur égale ou moindre. **Tous les autres marques déposées de Apple Computer, Inc., enregistrée aux États-Unis ainsi que dans d'autres pays. **Marques de commerce de Rogers Sans-Fil S.E.N.C. ou de Rogers Communications Inc., utilisées sous licence. ©2005.

LE MONDE

Rocambolesque affaire d'espionnage pour Tony Blair

HERVÉ AMORIC
Agence France-Presse

BELFAST — La pression est montée hier sur Tony Blair pour qu'il accepte l'ouverture d'une enquête publique, après les aveux d'un ex-responsable du Sinn Féin qui a reconnu avoir été pendant 20 ans un espion du gouvernement britannique.

Blanchi il y a une semaine par la justice après avoir été accusé d'espionnage au profit de l'IRA, l'aile militaire du Sinn Féin, Denis Donaldson a craqué vendredi et reconnu qu'il avait bien été un espion. Mais au service des services secrets britanniques.

Gerry Adams, chef de l'aile politique de l'IRA, a aussitôt exclu l'ancien secrétaire du Sinn Féin, mais il a assuré que celui-ci n'avait rien à craindre de son mouvement pour sa sécurité personnelle.

L'Armée républicaine irlandaise (IRA) ayant renoncé à la violence en juillet, Denis Donaldson

Mais pour qui donc travaillait Denis Donaldson ?

échappera au triste sort qu'ont connu d'autres informateurs des Britanniques au cours de 35 ans de conflit.

Dans la confusion qui régnait hier sur la scène politique nord-irlandaise, tous les élus protestants réclamaient à cor et à cri une enquête publique sur cette rocambolesque affaire d'espionnage, largement à l'origine de l'effondrement du gouvernement et du Parlement semi-autonomes nord-irlandais de Belfast en octobre 2002.

PROCESSUS DE PAIX

C'est en effet l'arrestation de Denis Donaldson et de deux autres proches de l'IRA, en 2002, accusés d'avoir espionné les formations protestantes au sein du Parlement de Stormont, qui a précipité la chute des institutions nord-irlandaises nées des accords de paix de 1998.

Ces institutions, où catholiques et protestants partageaient le pouvoir, sont depuis en hibernation, et c'est Londres qui a repris le contrôle poli-

tique de l'Irlande du Nord.

Pour Reg Empey, le chef des unionistes d'Ulster, « une enquête publique est le seul moyen d'établir la vérité et est la moindre des choses que le premier ministre (britannique) et son ministre chargé de l'Irlande du Nord Peter Hain puissent faire ».

« Cette affaire ne doit pas être étouffée, le droit démocratique de la population à être informée doit être honoré », a lancé pour sa part Ian Paisley, chef des démocrates unionistes (DUP), la principale formation protestante.

Mais ces attentes risquent d'être déçues. Un porte-parole de Peter Hain a fait savoir à l'AFP hier que le gouvernement britannique n'avait pas l'intention de réagir dans l'immédiat aux demandes des élus protestants.

IRA

De Bruxelles, où le sommet européen s'est achevé tard dans la nuit, le premier ministre irlandais Bertie Ahern a certes souhaité que toute la lumière soit faite sur cette affaire.

Mais il s'est déclaré prêt à attendre la version des faits de son homologue britannique Tony Blair avant de demander à son tour une investigation indépendante pour tout le monde.

« Nous croyons qu'une enquête ne ferait que confirmer ce que nous avons dit, il y avait bien des espions à Stormont », a affirmé pour sa part Martin McGuinness, numéro deux du Sinn Féin. « Mais des espions britanniques », pas des espions de l'IRA, a assuré cet ancien chef de l'organisation clandestine sur BBC radio Ulster, ajoutant qu'il rencontrerait Tony Blair « très bientôt ».

« Des institutions établies selon les termes des accords du Vendredi saint (1998) et soutenues par la population irlandaise par référendum ont été réduites en ruines par des employés des services de renseignements britanniques », a insisté M. McGuinness.

Trois ans après les faits de 2002, la confiance reste de fait très limitée entre les élus des camps catholique et protestant, et le dialogue, censé reprendre en 2006, est toujours au point mort.

Révolution en Bolivie ?

Un Indien à la présidence ?

LA PAZ (AFP) — Pour la première fois de l'histoire de la Bolivie, un Indien, Evo Morales, pourrait devenir aujourd'hui président de ce pays le plus pauvre d'Amérique latine.

Quelque 3,6 millions de Boliviens doivent se rendre aujourd'hui aux urnes afin d'élire pour quatre ans leur futur président.

Evo Morales (46 ans), le candidat du Mouvement vers le socialisme (MAS) et chef des planteurs de coca, est en tête des sondages avec presque 35% des intentions de vote, contre 29% à son rival libéral Jorge Quiroga (45 ans), un ex-président (2001-2002) formé aux États-Unis, et 9% à l'entrepreneur et « roi du ciment » Samuel Doria Medina (centre).

Si Morales, n'obtient pas la majorité, il devra cependant attendre le second tour en janvier, qui, selon le système électoral bolivien, se déroule au niveau parlementaire au Congrès, pour devenir chef de l'État.

CONGRÈS

Aujourd'hui, les électeurs vont d'ailleurs renouveler la totalité du Congrès, 130 députés et 27 sénateurs, et choisir pour la première fois les neuf gouverneurs des régions.

Evo Morales, membre de l'ethnie aymara, représente la Bolivie paysanne et indigène de l'Altiplano. Jorge Quiroga, celle des plaines aux riches gisements gaziers et aux cultures agroalimentaires florissantes de l'est du pays, dont la capitale économique, Santa Cruz, est tentée par l'autonomie, voire le séparatisme.

Morales prône la mise sous tutelle des compagnies pétrolières opérant en Bolivie. Il est devenu la bête noire des États-Unis par ses prises de position en faveur des plantations de coca — une plante à usage médicinal et base de la cocaïne — et par ses liens avec le président vénézuélien Hugo Chavez et le chef cubain Fidel Castro.

Quiroga, tenant du libéralisme, veut au contraire tourner son pays vers les États-Unis et les investisseurs privés.

Le troisième candidat, le centriste Samuel Doria Medina, pourrait jouer un rôle clef lors du deuxième tour en janvier au Congrès en apportant son appui à l'un ou l'autre candidat.

Peuplée de neuf millions d'habitants, la Bolivie, le pays le plus pauvre de l'Amérique du Sud, est connue pour son instabilité politique et détient le record mondial de coups d'États (entre 160 et 200 selon les critères).



Evo Morales, le chef des planteurs de coca boliviens, est la bête noire du gouvernement de Washington notamment en raison de ses liens avec Fidel Castro et Hugo Chavez.

TORTURE, IRAK, « PATRIOT ACT » ET CONTRE-TERRORISME...

George W. Bush contre-attaque

CHARLOTTE RAAB
Agence France-Presse

WASHINGTON — Plongé dans des difficultés politiques qui se succèdent en rafale à Washington, le président américain, George W. Bush, est passé à l'attaque hier, jugeant « irresponsable » que le Congrès bloque la reconduction de la loi antiterroriste *Patriot Act*. Il devrait répéter ce message

Discours solennel du président ce soir à la télévision

ce soir dans un discours solennel à la nation américaine, directement de son Bureau ovale, à la Maison-Blanche. Du jamais vu depuis qu'il a déclaré la guerre à l'Irak, en 2003.

La décision de bloquer ce texte « est irresponsable et met en danger la vie de nos concitoyens », a déclaré M. Bush, assumant du même coup la pleine responsabilité d'écoutes hautement inhabituelles que le *New York Times* avait révélées vendredi.

En dépit du bon déroulement des législatives irakiennes jeudi, sur lesquelles il avait énormément misé alors que la guerre en Irak est très impopulaire, sur le front intérieur le climat politique très dur n'accorde aucun répit au président américain.

RÉPUBLICAINS

À peine s'était-il résolu jeudi à accepter que le Congrès réaffirme explicitement l'interdiction de la torture, parce qu'il risquait sinon un blocage du budget de la Défense, que M. Bush essuyait un nouveau revers vendredi.

Encore une fois, ce sont les méthodes de la « guerre contre le terrorisme » qui sèment le trouble au Congrès. L'état-major républicain n'a pas pu éviter un blocage au Sénat du *Patriot Act*, en raison de l'inquiétude suscitée jusque dans les rangs de la majorité par la latitude accordée aux forces de l'ordre pour mener dans le plus grand secret leurs enquêtes antiterroristes, perquisitions et écoutes comprises.

La révélation en plein débat que M. Bush a autorisé la mise sur écoutes de plusieurs centaines, peut-être des milliers de personnes, a eu un impact « très problématique, voire dévasta-

teur » sur l'avenir du *Patriot Act*, a convenu l'influent Arlen Specter, président républicain de la commission des affaires judiciaires.

Mais M. Bush a tenté de balayer hier toutes les inquiétudes sur les moyens de l'antiterrorisme, au nom de l'impératif de la sécurité nationale : « Les terroristes veulent encore attaquer l'Amérique, et infliger plus de destruction encore que le 11 septembre » 2001, a assuré M. Bush.

Cette menace justifie, selon lui, non seulement l'octroi de moyens accrus aux forces de l'ordre, mais aussi un programme d'écoutes « hautement secret », qu'il a autorisé « dans les semaines suivant le 11 septembre », et qu'il réautoriserait « aussi longtemps que (les États-Unis continueront) à être menacés par Al-Qaida et d'autres groupes affiliés ».

POLITICAILLERIE

Le sénateur démocrate Russ Feingold, qui mène le combat contre le *Patriot Act*, a immédiatement accusé le président de jouer sur la peur pour des motifs strictement politiques.

« C'est un triste jour quand le président des États-Unis décide de faire de la « politiciaillerie » avec notre sécurité nationale », a déclaré M. Feingold sur la chaîne de télévision CNN.

S'il est la difficulté politique la plus épineuse pour M. Bush, le *Patriot Act* n'est cependant pas la seule.

Le Congrès, censé avoir terminé ses travaux, devait en effet revenir au Capitole durant la fin de semaine pour boucler ses travaux, alors que plusieurs priorités de l'administration sont au point mort.

En raison de fractures dans le Parti républicain de M. Bush, la prolongation des réductions d'impôt, un programme de coupes dans les dépenses fédérales et le budget de la défense n'ont toujours pas été adoptés.

L'examen de plusieurs de ces textes est rendu compliqué par la volonté de l'administration Bush, et de plusieurs élus républicains, d'ouvrir une réserve naturelle de l'Alaska, l'ANWR, à des forages pétroliers.

Cette mesure, qui devait être incluse dans le programme de réduction des dépenses, pourrait désormais être annexée au budget de la Défense, ce qui promet une nouvelle bataille.

Trop de monde crie victoire trop tôt en Irak

THIBAUD MALTERRE
Agence France-Presse

BAGDAD — Une certaine fébrilité a saisi hier l'Irak avec des manifestations de partisans de différentes listes proclamant la victoire aux législatives, mais l'annonce des résultats devrait prendre du temps.

Les animateurs de la liste laïque de l'ancien premier ministre Iyad Allawi sont montés au créneau pour dénoncer des tentatives de préparer l'opinion à une victoire de la liste concurrente de chéites conservateurs.

Ils ont dénoncé, dans une conférence de presse à Bagdad, les fuites dans la presse sur la victoire de cette liste en pays chiite et l'incapacité, selon eux, de la Commission électorale à contrôler l'annonce des résultats.

Des estimations circulent déjà dans plusieurs provinces, donnant la victoire à telle ou telle liste, mais la complexité du mode de scrutin ne laisse pas présager l'annonce de résultats définitifs avant la fin de l'année, voire début 2006, comme la Commission électorale indépendante

l'avait annoncé dès jeudi.

Pas moins de 7655 candidats, répartis au sein de 19 coalitions, se sont disputés les faveurs de 15,5 millions d'électeurs inscrits, dans un scrutin animé et marqué par une forte participation.

PATIENCE

Les deux plus hauts responsables américains en Irak ont lancé hier soir un appel à la patience.

« Nous attendons maintenant l'annonce des résultats, dès que possible. Nous demandons à tout le monde d'être patient et de laisser la commission électorale faire son travail crucial, sans pression inutile ou interférence », ont affirmé l'ambassadeur Zalmay Khalilzad et le commandant en chef des troupes américaines, le général George Casey, dans un communiqué.

Le résultat du référendum sur la Constitution, le 15 octobre, avait été annoncé 10 jours plus

tard et il avait fallu attendre le 13 février pour avoir les résultats des élections du 30 janvier.

Mais celles-ci avaient eu lieu sur la base d'une seule circonscription pour tout le pays et avec une participation de 59% des électeurs.

SYSTÈME ÉLECTORAL COMPLEXE

Il en va tout autrement pour le scrutin de jeudi : la loi électorale adoptée en septembre a divisé les 275 sièges du Parlement en 230 sièges « provinciaux » et 45 sièges « nationaux ».

Les sièges « provinciaux », répartis dans les 18 circonscriptions correspondant aux provinces du pays, selon leur poids démographique, sont attribués selon un quotient électoral, c'est-à-dire un rapport entre le nombre de suffrages exprimés et le nombre de sièges à pourvoir.

Les sièges « nationaux » sont alloués aux listes qui n'ont pas obtenu de sièges dans les circonscriptions électorales, mais dont le score national sera assez élevé, selon un quotient électoral national (un rapport entre le nombre de suffrages exprimés au niveau national et celui des sièges au Parlement).

Des fuites destinées à préparer l'opinion à une victoire chiite

La tentation totalitaire

NEW YORK — Pour la première fois depuis l'annonce de l'invasion de l'Irak, en mars 2003, George W. Bush s'adressera ce soir à la nation américaine depuis le Bureau ovale de la Maison-Blanche.

Ce soir, le président Bush chantera les vertus de la démocratie. Le même homme, selon le *New York Times*, a ordonné la mise sous écoute de peut-être plusieurs milliers de personnes sans mandat de la justice, au nom du combat contre le terrorisme. Selon Martin Garbus, célèbre avocat spécialisé dans la défense des libertés individuelles, le chef de la Maison-Blanche a commis un crime qui justifie son impeachment.



Richard Hétu

Collaboration spéciale

Un modèle démocratique qui fait froid dans le dos

À quelques jours de Noël, le président adoptera un ton solennel pour féliciter le peuple irakien, qui vient de participer à des élections historiques dont le succès est difficilement contestable. Voilà, expliquera-t-il, pourquoi les États-Unis ont détrôné le dictateur Saddam Hussein. La démocratie est en marche au Moyen-Orient, fera-t-il valoir, les terroristes en recul.

Le discours s'inscrira dans une campagne tous azimuts pour défendre la guerre en Irak, qui a perdu l'appui de la majorité états-unienne. Dans une de ses allocutions récentes, le président a promis une « victoire totale » face aux terroristes et insurgés qui sèment la violence dans le pays occupé. Une défaite est impensable, a-t-il précisé, car elle ouvrirait la porte à l'établissement d'un califat islamique s'étendant de l'Indonésie au Maroc. Rien de moins.

L'Irak sera-t-il le modèle démocratique dont parle le président Bush? L'avenir le dira. Pour le moment, tout ce qu'on peut dire, c'est que les États-Unis, sous l'actuelle administration, ne sont plus un modèle démocratique. Ça fait même froid dans le dos.

ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES

Publié vendredi — et confirmé hier —, le scoop retentissant du *Times* s'ajoute aux révélations récentes du *Washington Post* sur le réseau de prisons secrètes de la CIA dans le monde, où la torture serait pratiquée, toujours au nom du combat contre le terrorisme.

L'exclusivité du *Times* suit également celle du *Los Angeles Times* sur les paiements secrets de l'armée américaine pour faire publier des reportages « positifs » dans la presse irakienne. La démocratie en marche.

À noter : le *New York Times* est très souvent à la remorque du *Washington Post* et du *Los Angeles Times*. Certes, son scoop sur les écoutes est important, mais il dormait dans ses tiroirs depuis un an. C'est ce que le journal a lui-même

admis au début de son article de 3600 mots.

La révélation est une controverse en soi. Il y a un an, la Maison-Blanche a demandé au *Times* de ne pas publier l'information suivante : en vertu d'un ordre signé en 2002 par le président américain, l'Agence pour la sécurité nationale (National Security Agency) a espionné au cours des dernières années les communications téléphoniques et électroniques vers l'étranger de plusieurs centaines, peut-être plusieurs milliers de personnes aux États-Unis, sans disposer d'un mandat de la justice.

« PATRIOT ACT »

Pourquoi le *Times* a-t-il choisi de taire cette information pendant un an? Parce qu'il s'est rendu à l'argument de la Maison-Blanche selon lequel sa publication mettrait en péril la sécurité nationale et compromettrait des enquêtes en cours. Pourquoi a-t-il changé d'idée un an plus tard? Mystère et boule de gomme.

Ce qui est sûr, c'est que l'information a ébranlé Washington et contribué, vendredi, à l'échec d'un vote visant à hâter la reconduction du *Patriot Act*.

Promulguée dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001, cette loi au nom orwellien donne aux forces de l'ordre une plus grande lat-

itude pour mener des perquisitions ou des écoutes.

« Très problématique, sinon dévastateur », a déclaré le sénateur républicain Arlen Specter, au sujet de l'impact des révélations du *New York Times*.

Specter est l'un des quatre sénateurs républicains qui ont refusé de reconduire le *Patriot Act*. Réagissant à cette rébellion, le président Bush a déclaré : « Les élus qui ont bloqué le texte doivent comprendre que le *Patriot Act* expire dans 15 jours, mais la menace terroriste contre l'Amérique ne va pas expirer à cette même échéance. »

L'administration républicaine sert cet argument à toutes les sauces, que ce soit pour défendre les conditions de détention à Guantanamo, les techniques d'interrogation confinées à la torture, les tribunaux militaires, ou maintenant les écoutes électroniques.

Le président des États-Unis dit être resté fidèle au double engagement qu'il a pris après les attentats du 11 septembre : de « faire tout ce qui est en mon pouvoir et qui est légal pour protéger le peuple américain » et de « rester pleinement engagé au respect de notre Constitution et des libertés civiles du peuple américain ».

Dans ses actions, cependant, l'administration Bush emploie des tactiques — détention indéfinie, torture, écoutes électroniques, propagande mensongère, corruption des médias — qui ressemblent étrangement à celles du tyran déchu.

FRONTIÈRE CANADA-É.-U.

Le projet d'un mur de sécurité est mis en doute par des gens d'affaires

WASHINGTON (PC) — Le projet américain visant à étudier la construction d'un mur de sécurité le long de la frontière canadienne n'a aucun sens.

Des mesures afin d'accélérer le flux des échanges commerciaux sont plutôt nécessaires, a affirmé hier le Conseil des affaires canadiennes-américaines.

L'étude de « l'utilisation de barrières physiques » a été glissée dans un amendement à un projet de loi sur la sécurité frontalière et l'immigration illégale adopté vendredi par la Chambre des représentants des États-Unis.

Cet amendement, proposé par le démocrate californien Duncan Hunter, approuve également l'érection de clôtures de sécurité munies de projecteurs et de caméras dans quatre États situés le long de la frontière entre les États-Unis et le Mexique, afin d'empêcher l'entrée sur le sol américain d'immigrants illégaux et de drogues.

« C'est une indication de l'absence de compréhension de ce que sont les vrais défis à la frontière nord », a affirmé Scotty Greenwood, directeur général du Conseil des affaires canadiennes-américaines.

« Le simple fait que cela puisse passer en douce fait peur. Ils vont l'étudier et cela ne provoquera pas de controverse. C'est ce qu'il y a de tragique. Ils ne devraient pas consacrer des ressources limitées à cela. »

Les législateurs devraient plutôt se consacrer à améliorer la situation à des passages frontaliers clés comme celui de Windsor-Detroit, le plus achalandé au monde, et à étendre des programmes accélérant le passage des personnes et des biens, a affirmé M. Greenwood.

« La sécurité, bien sûr, mais cela devrait être de la sécurité intelligente », a-t-il dit.

Irak: Powell à la défense de Bush

La Maison-Blanche n'a jamais douté du travail de la CIA

LONDRES (AFP) — Le gouvernement américain n'a jamais été mis au courant de doutes nourris dans le milieu du renseignement sur la fiabilité des informations utilisées pour tenter de justifier la guerre en Irak, a affirmé l'ex-secrétaire d'État américain Colin Powell dans une entrevue à la BBC.

M. Powell, qui avait plaidé en faveur d'une intervention militaire contre Saddam Hussein à l'ONU en 2003, a déclaré dans cette interview devant être diffusée aujourd'hui par la chaîne

de télévision BBC News 24 qu'il avait été « profondément déçu » par le silence des services de renseignement au sujet de ces doutes.

« Ce qui m'a consterné plus que tout, c'est qu'il y avait des gens dans les services de renseignement qui avaient des doutes quant à certaines sources, qui ne sont jamais parvenus à notre connaissance », a-t-il déclaré.

Le président George W. Bush avait reconnu mercredi qu'il avait pris la responsabilité d'engager la guerre en

se fondant sur des renseignements dont beaucoup se sont avérés faux.

« Il est exact qu'une grande partie des renseignements » sur l'arsenal dont aurait disposé Saddam Hussein « se sont révélés faux », avait admis le président Bush, tout en assurant que ces renseignements étaient partagés par d'autres pays ne soutenant pas l'option militaire américaine.

« Ma décision de chasser Saddam Hussein était la bonne », avait cependant dit le président.

LOTO QUÉBEC Résultats

LOTTO SUPER 7 Tirage du 2005-12-16

GAGNANTS: 7/7: 0 (17 000 000,00 \$); 6/7+: 3 (136 216,50 \$); 6/7: 142 (2 518,10 \$); 5/7: 6 963 (152,70 \$); Complémentaire: 05: 4/7: 184 119 (10,00 \$); 3/7+: 172 967 (10,00 \$); 3/7: 1 542 107 (Participation gratuite)

Ventes totales: 22 370 834 \$; Prochain gros lot (approx.): 20 000 000 \$

LOTTO 649 Tirage du 2005-12-17

GAGNANTS: 6/6: 0; 5/6+: 34 (136 216,50 \$); 5/6: 142 (2 518,10 \$); 4/6: 6 963 (152,70 \$); Complémentaire: 45: 4/7: 184 119 (10,00 \$); 3/7+: 172 967 (10,00 \$); 3/7: 1 542 107 (Participation gratuite)

QUÉBÉCOIS Tirage du 2005-12-17

GAGNANTS: 6/6: 0; 5/6+: 34 (136 216,50 \$); 5/6: 142 (2 518,10 \$); 4/6: 6 963 (152,70 \$); Complémentaire: 45: 4/7: 184 119 (10,00 \$); 3/7+: 172 967 (10,00 \$); 3/7: 1 542 107 (Participation gratuite)

EXTRA Tirage du 2005-12-16

GAGNANTS: 5/5: 0; 4/5+: 34 (136 216,50 \$); 4/5: 142 (2 518,10 \$); 3/5: 6 963 (152,70 \$); Complémentaire: 45: 4/7: 184 119 (10,00 \$); 3/7+: 172 967 (10,00 \$); 3/7: 1 542 107 (Participation gratuite)

EXTRA Tirage du 2005-12-17

GAGNANTS: 5/5: 0; 4/5+: 34 (136 216,50 \$); 4/5: 142 (2 518,10 \$); 3/5: 6 963 (152,70 \$); Complémentaire: 45: 4/7: 184 119 (10,00 \$); 3/7+: 172 967 (10,00 \$); 3/7: 1 542 107 (Participation gratuite)

NUMÉRO: 122240

NUMÉRO: 528284

PARIEZ SUR VOS JOUEURS DE FOOTBALL FAVORIS! DEMANDEZ LE PROGRAMME 9.

LOTO QUÉBEC Résultats

Célébration 2006

Tirage du 2005-12-17

118C877

1 Ford Escape hybride 2006 (ou 47 500 \$)

2005-12-01	430D955	2005-12-09	166E724
2005-12-02	293D132	2005-12-10	153D253
2005-12-03	494A403	2005-12-11	604A077
2005-12-04	129D466	2005-12-12	786E179
2005-12-05	376E057	2005-12-13	235A916
2005-12-06	764A592	2005-12-14	687F571
2005-12-07	636C580	2005-12-15	747F125
2005-12-08	440E164	2005-12-16	529C617

Les modalités d'encassement des chèques gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départ en voyage, le gagnant devra se présenter à la Loterie du Québec, cette dernière à priori.

1 Ford Escape hybride 2006 cheque pour du 1^{er} au 31 décembre 2005

L'événement de l'année 2005

• Tout le monde gagne!

REDUCTION GARANTIE DE 500\$ à 10 000\$ ou même votre véhicule

• Rendez-vous chez Marlin

• Appelez sur place pour connaître votre rabais

319\$ par mois* 0\$ dépôt 0\$ comptant

UPLANDER 2006

MARLIN CHEVROLET

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec) **688-1212**

www.marlinchev.gmcanada.com

Nouveau projet

RÉSIDENCE DU CAMPANILE
pour retraités amoureux de la vie

Au cœur de la vie de quartier du Campanile

Les retraités amoureux de la vie marchent en pleine nature, sortent prendre un café, achètent une bonne bouteille de vin, ramassent leurs vêtements chez le nettoyeur, se font couper les cheveux, prennent un rendez-vous chez le dentiste... À LEUR PORTE!

107 appartements en location

Studios, 3 1/2 et 4 1/2 avec ascenseurs, stationnement intérieur, sécurité 24 h, soins de santé disponibles 24 h, programme d'activités, salle à dîner, cinéma maison, bibliothèque, salon de billard, salle d'exercices, chapelle, salon avec piano.

Occupation février 2006
Venez rencontrer Marie-Josée Ruel:

BUREAU DE LOCATION
418.659.2889

Visite des appartements sur rendez-vous

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi 10 h à 17 h
Samedi et dimanche 13 h à 17 h

L'EXTRA NUMÉRO LE SOLEIL

vous offre la chance de voir le nouveau spectacle de **MARTIN FONTAINE**

SHOWMAN

Tous les détails lundi au dos du Sports Extra

3 gagnants d'une paire de billets par jour

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Chemin de fer Gaspésie convoite 235 km de rails

Un équipement essentiel au développement de la région, dit François Roussy, maire de Gaspé

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ **SAINTE-ANNE-DES-MONTS** — Chemin de fer Gaspésie souhaite acquérir le tronçon de chemin de fer qui relie Matapédia à Chandler.

« Le train est essentiel au développement de la région, estime le président de la corporation et nouveau maire de Gaspé, François Roussy. La région n'acceptera jamais de se départir de ce service essentiel à notre développement. »

Le projet, embryonnaire, prendra forme le 10 janvier. « Nous souhaitons réunir les maires, les représentants de quatre MRC et les personnes intéressées au développement pour former un comité. Les industriels seront aussi convoqués. »

L'objectif est simple: racheter le tronçon de 235 kilomètres exploité par Chemin de fer de la baie des Chaleurs et déficitaire depuis les fermetures de la Gaspésie et de la cartonnerie Smurfit-Stone de New Richmond. « À Gaspé, le Groupe GDS et LM Glasfiber souhaitent utiliser le train. D'autres industriels, qui lorgnent vers la Gaspésie, sont aussi intéressés au maintien du service. »

L'organisme entend faire appel aux gouvernements pour bâcler la transaction. « Un tribunal va déterminer la

valeur du tronçon, mais il nous faudra une aide financière. Pour nous, c'est une question de survie. »

ET LA RENTABILITÉ

Les propos de M. Roussy ont trouvé écho lors de la réunion des membres de la Conférence des élus (CRE) de la Gaspésie et des Îles, tenue vendredi à Sainte-Anne-des-Monts. « Le train est d'abord un service public, assure Gilbert Scantland, directeur général de la CRE. La question de la rentabilité est secondaire lorsqu'on songe aux millions qui sont dépensés pour le prolongement de l'autoroute 30 ou du métro, à Laval. »

Chemin de fer Gaspésie est déjà propriétaire du tronçon entre Gaspé et Chandler. L'abandon de la portion reliant Chandler à Matapédia signifierait, à toutes fins utiles, la disparition du transport ferroviaire, dont le service de VIA Rail qui relie Gaspé à l'ouest du pays.

Toujours au chapitre des transports, la CRE formera un comité *ad hoc* pour préparer, d'ici mars, une proposition régionale de transport aérien. Ce der-

nier devra tenir compte des besoins régionaux, puis des besoins spécifiques pour chacun des territoires. Il examinera aussi les capacités des territoires à supporter un service jugé essentiel pour l'ensemble du territoire, notamment pour les îles-de-la-Madeleine.

« Nous devrions en profiter pour examiner la question d'intermodalité des transports, » ajoute Georges Mamelonet, maire de Percé.

NATIONALISATION

Par ailleurs, l'organisme gaspésien refuse de se prononcer sur le projet de nationalisation de la production d'énergie éolienne. « Nous ne sommes ni pour, ni contre, explique Gilbert Scantland. Nous serions plutôt en faveur de la nationalisation de l'industrie éolienne, sous l'angle de la fabrication et de l'expertise. Elle nous permettrait de développer une filière basée sur la réalité québécoise, dont ses écarts de température. »

Si la nationalisation ne garantit pas de retombées en Gaspésie, la CRE incite les localités à négocier avec les producteurs privés pour la réalisation de parcs éoliens. « Sans prendre le leadership, les localités peuvent s'associer à des entreprises pour appuyer un projet. Ce faisant, le promoteur obtiendrait une bonification sur la grille d'analyse, sans que vous (les municipalités) n'ayez à déboursier un cent. Et réclamez cette forme de partenariat, ils (les promoteurs) vont vous la donner. »



Le nouveau maire de Gaspé, François Roussy

RIVIÈRE-DU-LOUP

108 logements commerciaux bâtis pour 4 millions \$

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

■ **RIVIÈRE-DU-LOUP** — Dès l'été, Rivière-du-Loup sera en mesure d'offrir un nouveau service aux travailleurs qui viennent s'y installer pour quelques semaines ou quelques mois. Le promoteur Bernard Simard, de Cacouna, investit 4 millions \$ pour construire 108 unités de logements dits commerciaux, à l'entrée du parc industriel.

Les logements, d'une pièce et demie à trois pièces et demie, seront chauffés, éclairés, meublés, câble, téléphone, Internet et service de télécopie inclus. Même la literie sera disponible sur demande.

Si ceux-ci sont destinés avant tout aux travailleurs du parc industriel, tous pourront en profiter.

« Ce sont des logements vastes, sans baux, qui pourront se louer à la semaine ou à l'année, dit M. Simard, qui exploite déjà ce concept à Place Saint-Georges de Cacouna depuis plusieurs années. Les gens qui y demeurent travaillent tous à Rivière-du-Loup. Je suis certain que les 108 logements trouveront preneurs facilement », ajoute le promoteur. D'ailleurs, les trois complexes louperivois porteront le même vocable.

Il en coûtera de 350 \$ à 500 \$ par mois pour habiter le logement. Le meilleur prix sera accessible pour une location de cinq mois au minimum. En deçà, 10 % s'ajoute pour chaque mois. Par exemple, un logement qui coûterait 350 \$ par mois pour une location de cinq mois vous coûtera approximati-

vement 475 \$ si vous ne le louez qu'un seul mois.

« C'est une carte de motel que j'offre. Nos tarifs sont compétitifs. Jamais il n'en coûterait que 400 \$ pour résider dans un motel régulier durant tout un mois », explique M. Simard.

UTILE

« Ce sera très utile pour les travailleurs mobiles ou en attente de permanence, comme pour ceux qui viennent ici pour essayer un emploi, avant de déménager définitivement avec la petite famille », ajoute le maire, Jean D'Amour, indiquant que les logements seront construits à un endroit stratégique.

Pour ce dernier, l'investissement représente un ajout important, considérant le taux d'inoccupation des logements, qui, malgré la construction de 849 nouveaux loyers depuis les cinq dernières années, n'est passé que de 1,4 % à 1,5 %.

Dans le meilleur des cas, la construction débutera au printemps. Les premiers logements devraient être disponibles à l'été.

EN BREF

Le projet Conporec ne fait pas l'unanimité

■ **MATANE** — Le projet d'usine de valorisation des matières résiduelles de Conporec ne fait pas l'unanimité en Gaspésie. Les préfets des MRC Bonaventure, Jean-Guy Poirier, et d'Avignon, Bertrand Berger, indiquent clairement leur intention d'aller de l'avant avec un projet de lieu d'enfouissement technique à Saint-Alphonse. « Conporec ne fait pas partie de nos plans, dira M. Poirier. Je ne dis pas que le projet n'est pas bon, mais nous avons une autre position. » Les MRC du Rocher-Percé, de la Côte-de-Gaspé et de la Haute-Gaspésie, plus favorables, entendent réévaluer le dossier, à la lumière des propositions soumises vendredi. Le projet prévoit le traitement de 30 000 à 44 000 tonnes de rebus, pour des investissements de 15 à 25 millions \$. *Henri Michaud (collaboration spéciale)*

Appel à la générosité

■ **RIMOUSKI** — L'Université du Québec à Rimouski fait appel à la générosité de la population pour venir en aide à six étudiants de cette institution qui ont presque tout perdu lors d'un incendie survenu le 15 décembre à Rimouski. Les services aux étudiants de l'UQAR (723-1986, poste 1374, local E-105) recueillent des vêtements (chemises, manteaux, gilets) pour ces étudiants qui remercient à l'avance les donateurs pour leur générosité. *Carl Thériault (collaboration spéciale)*

DURAND FERME SON RAYON DES SPORTS, SEULEMENT LES SPORTS

FERMETURE

DURAND

SPORT

**SEULEMENT
LES SPORTS**

**SUR TOUTE
LA MARCHANDISE**

50% À 80%

**VENTE
FINALE**

- Vêtements homme, femme et junior
- Chaussures et bottes d'hiver
- Skis alpins et casque sécurité junior
- Bottes et fixations de planche à neige
- Patins junior
- Skis de fond et accessoires
- Palettes de hockey
- Pièces de vélo

**Bottes
de planche
à neige
70%**

DURAND

SPORT

**Fixations
de planche à neige
70%**

**TOUJOURS OUVERT
LE MERCREDI SOIR**

9635, boul. de l'Ormière, Québec **843-2223** www.durand.ca

**Marché
JEAN-TALON**
— Charlesbourg —

**Économisez
Dans une ambiance de
Noël**

OUVERT
19 au 23 décembre 9 h à 21 h
24 décembre 8 h à 16 h
29-30 décembre 9 h à 21 h
31 décembre 8 h à 16 h
www.marchejeantalon.com

1750 rue Périgord, Charlesbourg
Autoroute Laurentienne (73 Nord)
Sortie 151 (sortie Jean-Talon)
623-3424

SANTÉ


Familiprix
 www.familiprix.com

NUTRITION

Peut-on trop vanter les bienfaits de l'ail?

La plupart d'entre nous cuisinons avec l'ail pour assaisonner nos plats, sans penser aux bienfaits santé que ce geste anodin peut nous apporter.

En effet, ce légume bulbe de la famille des liliacées est une excellente source de composés organosulfurés dont la consommation pourrait aider à prévenir les maladies cardiovasculaires et certains types de cancer.



Jacinthe Côté

Collaboration spéciale

QUAND L'AIL S'EN VA EN GUERRE

Ces bienfaits découleraient principalement des propriétés antioxydantes des composés organosulfurés de l'ail, qui leur permettraient de neutraliser les radicaux libres.

Les radicaux libres sont des composés réactifs dommageables pour l'orga-

nisme. On ne peut pas les éviter car ils émanent naturellement des activités de notre corps. L'environnement est également devenu une importante source de radicaux libres (voir encadré).

UN RÔLE IMPORTANT

Bien que les radicaux libres jouent un rôle physiologique important, en excès, ils peuvent entraîner des dommages aux molécules de protéines, de lipides et d'ADN présentes dans l'organisme. De nature instable, ils se lient à ces grosses molécules pour se neutraliser. Ces molécules sont à leur tour déstabilisées. C'est ainsi qu'ils contribueraient au développement des maladies chroniques.

Ainsi, grâce à ses propriétés antioxydantes, mais aussi à d'autres propriétés (antimicrobiennes, antiagrégation plaquettaire, hypocholestérolémiant, etc.), l'ail contribuerait à réduire les risques de maladies cardiovasculaires et de certains types de cancer (voir encadré).

PRÉPARER SON AIL

Intact, l'ail renferme les composés organosulfurés suivants : alliline, dialcylsulfides et allicine.

Toutefois, en le coupant ou en l'écrasant, on peut favoriser la formation d'autres types de composés organosulfurés tout aussi bénéfiques pour la santé. Grâce à cette transformation mécanique, l'enzyme allinase naturellement présent dans l'ail s'active au contact de l'air pour générer des composés organosulfurés liposolubles (pouvant se dissoudre dans de l'huile ou du beurre).

Si on cuit l'ail immédiatement après l'avoir coupé, toutefois, cela rendra l'enzyme allinase inactif avant qu'il n'ait pu libérer ces précieux composés.

C'est pourquoi il est recommandé d'attendre environ 15 minutes entre le moment où l'ail préparé et qu'il est cuit. En faisant vieillir l'ail selon un pro-

Mécanismes d'action des composés actifs de l'ail

Santé cardiovasculaire:

Préviennent l'athérosclérose (formation de plaques dans les artères pouvant obstruer le passage du sang et entraîner le durcissement des vaisseaux sanguins).

Préviennent l'agrégation des plaquettes pouvant entraîner la formation de caillots.

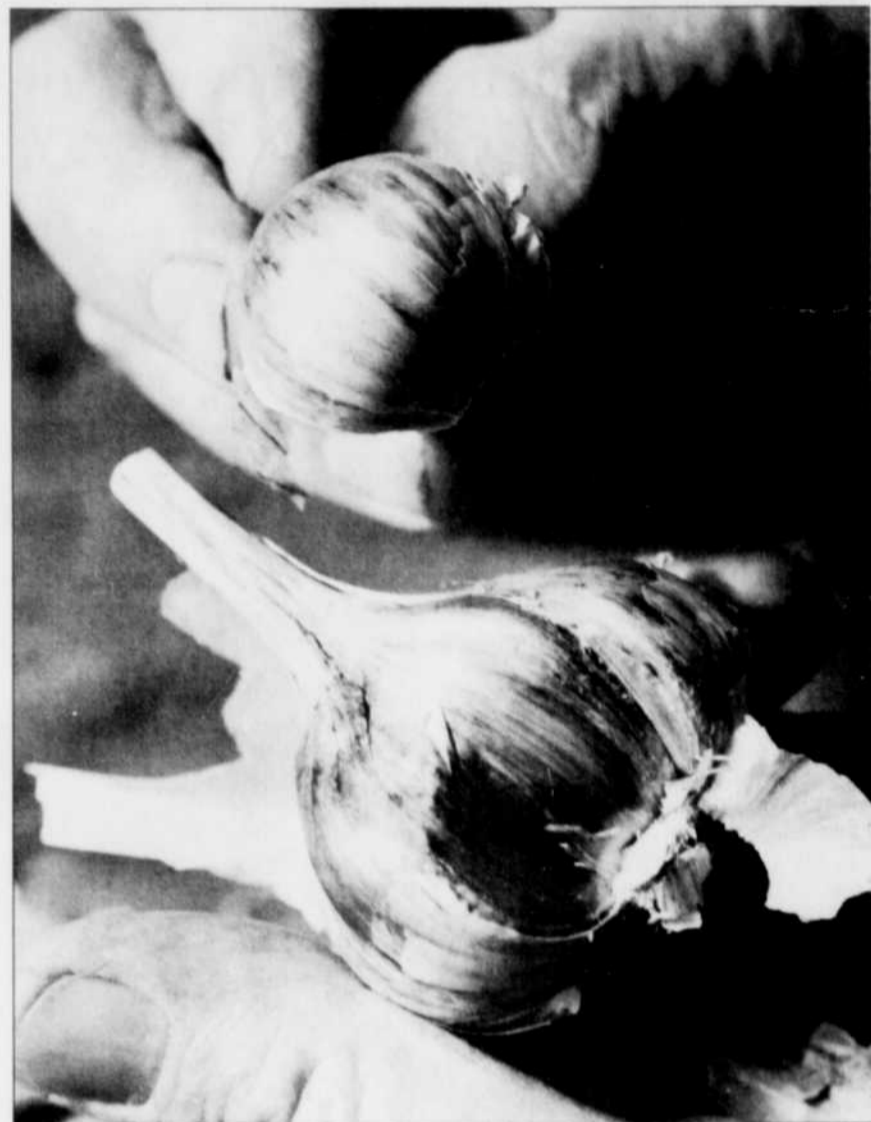
Réduisent la production de cholestérol par le foie, ce qui entraîne une diminution du cholestérol sanguin.

Prévention du cancer:

Empêchent la prolifération des cellules cancéreuses pouvant mener à la formation de tumeurs.

Neutralise les proto-oncogènes, un type de protéines qui tolèrent la croissance désordonnée des cellules et qui favorisent la formation de tumeurs cancéreuses.

Empêchent la croissance de bactéries dont les infections peuvent favoriser le développement d'un cancer.



La valeur médicinale de l'ail est démontrée depuis longtemps.

ARCHIVES LE SOLEIL

Sources d'exposition aux radicaux libres

Sources endogènes (provenant des activités cellulaires de notre corps): quand les cellules produisent de l'énergie à partir des nutriments ingérés, elles génèrent des radicaux libres.

Le corps les utilise aussi pour lutter contre les infections bactériennes à travers l'activation des macrophages et des leucocytes.

Sources exogènes (provenant de l'environnement): fumée de cigarette, rayons UV, air pollué, certains métaux lourds et déchets toxiques, certains médicaments, cuisson au BBQ.

céde de fermentation très ancien, les chercheurs ont découvert qu'il est possible de favoriser la formation d'autres types de composés organosulfurés, de composés phénoliques, d'allixin, de sélénium, etc. Ces composés ne sont pas présents dans l'ail intact, ni dans l'ail coupé.

L'extrait obtenu à partir de l'ail vieilli est appelé Kioli par les Japonais. Plusieurs études expérimentales (sur des tissus vivants et des animaux) et les quelques études cliniques, menées en Asie d'ailleurs, ont démontré le potentiel thérapeutique extraordinaire de cet extrait.

Voilà des informations qui, j'espère, sauront donner un sens nouveau à votre cuisine et peut-être compenser l'haleine parfois incommode que dégage la consommation d'ail!

L'auteur de cette chronique hebdomadaire est membre de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec. Une fois par mois, la chronique nutrition porte sur vos questions et commentaires. Adressez-les par courriel à questionnutrition@hotmail.com

CANCER, ACCIDENTS VASCULAIRES

Activer ou réduire la croissance des vaisseaux sanguins

ANNIE HAUTEFEUILLE
Agence France-Presse

■ PARIS — Entraver le développement de vaisseaux sanguins est une « stratégie prometteuse », notamment pour le traitement du cancer et certaines formes de cécité, avec l'arrivée de nouveaux médicaments, selon un dossier publié jeudi par la revue scientifique britannique *Nature*.

Des espoirs sont aussi placés, malgré l'absence de résultats probants dans l'immédiat, sur la stratégie opposée consistant à favoriser l'angiogénèse, c'est-à-dire la croissance de nouveaux vaisseaux sanguins après un accident cardiovasculaire, relèvent des spécialistes.

La recherche sur l'angiogénèse va « probablement changer la face de la médecine dans les prochaines décennies, et on estime que plus de 500 millions de personnes dans le monde vont bénéficier de traitement pro- ou anti-angiogénèse », écrit Peter Carmeliet, de l'Université de Louvain, en Belgique.

Dans le cas du cancer, les médicaments antiangiogénèse ont pour but d'asphyxier la tumeur en la privant de l'oxygène et des nutriments véhiculés par le sang.

Indispensable lors du développement de l'enfant, l'angiogénèse intervient de façon plus limitée à l'âge adulte : lorsque la muqueuse utérine se prépare à accueillir un ovule fécondé durant le cycle menstruel, ou durant la grossesse, ainsi que pour réparer des vaisseaux sanguins après une blessure.

Mais le cancer, des troubles inflammatoires ou oculaires notamment, peuvent déclencher l'angiogénèse, c'est-à-dire le développement des cellules endothéliales tapissant les parois des vaisseaux sanguins, selon M. Carmeliet.

D'où l'intérêt de médicaments susceptibles de contrer ce processus en agissant notamment sur le facteur de croissance endothéliale vasculaire (VEGF).

Un premier médicament anti-VEGF, le bevacizumab (nom commercial

Avastin, produit par Genentech, filiale du groupe suisse Roche) a été autorisé en février 2004 par les autorités américaines, puis en janvier dernier en Europe, dans le traitement du cancer du colon et du rectum.

Administré en complément d'une chimiothérapie, il a permis d'allonger de cinq mois la durée médiane de survie (la moitié des malades survivent plus de 20 mois, au lieu de plus de 15 mois), lors d'essais effectués avant sa commercialisation.

« Généralement bien toléré », le bevacizumab peut parfois s'avérer toxique, entraînant notamment des perforations gastro-intestinales et des retards de cicatrisation, relèvent Napoleone Ferrara (Genentech) et Robert Kerbel (Université de Toronto, Canada) dans *Nature*.

Il double aussi, selon eux, le risque de bouchons vasculaires chez les plus de 65 ans ayant déjà souffert de thromboses des artères. Hypertension et hémorragies sont aussi de possibles effets indésirables. D'autres essais en cours portent sur l'efficacité de l'Avastin en cas de cancers du rein, du sein et du poumon.

Des tests portent également sur d'autres médicaments anti-VEGF ou visant simultanément plusieurs cibles pour empêcher le développement des vaisseaux qui favorisent la croissance des tumeurs et accroissent le risque de métastases.

Un autre médicament anti-VEGF (Macugen, Pfizer et Eyetech) a reçu le feu vert des autorités sanitaires pour traiter la dégénérescence maculaire liée à l'âge, provoquée par la formation des vaisseaux sanguins qui détruisent tôt ou tard la vision centrale de l'œil.

Pour l'avenir, l'espoir réside, selon Peter Carmeliet, dans la mise au point de molécules antiangiogénèse n'affectant pas les vaisseaux sanguins des organes sains.

Lupus : la pilule contraceptive n'est pas nécessairement contre-indiquée

TRENTON, NEW JERSEY (AP) — Contrairement aux idées reçues, la pilule contraceptive n'aggraverait pas le lupus.

D'après deux études publiées jeudi dans la revue américaine *New England Journal of Medicine*, la pilule serait sans danger pour les dizaines de milliers de femmes qui souffrent de cette maladie immunitaire, inflammatoire et non contagieuse.

« Depuis 30 ans, nous nous trompions tous », explique le Dr Michelle Petri, qui a conduit l'une de ces études et dirige le centre lupique de l'école de médecine de l'Université Johns Hopkins.

Le lupus est une maladie parfois fatale qui touche les femmes en âge de pro-

créer et dans laquelle la personne atteinte détruit ses propres anticorps. Elle présente des symptômes variés allant de l'érythème facial à la douleur et à l'inflammation de l'articulation du genou, en passant par l'anémie, aux comportements schizo-phréniques.

Les études, qui portent sur des centaines de femmes américaines et mexicaines, soulignent que la contraception orale n'augmente pas les poussées de la maladie chez les femmes atteintes.

Depuis des décennies, les médecins pensaient que les œstrogènes qui composent la pilule contraceptive pouvaient déclencher des poussées de la maladie. Plusieurs études, sur les souris notamment, ajoutées au fait que le

lupus est une maladie des femmes en activité génitale, suscitaient la méfiance des scientifiques quant à la pilule.

Dans l'étude de Michelle Petri, menée dans 14 endroits des États-Unis, 91 femmes prenaient des œstro-progestatifs qui associent œstrogènes et progestérone, alors que 92 femmes d'un groupe témoin recevaient un placebo. Toutes utilisaient des préservatifs en plus. Au bout d'un an, sept femmes de chaque groupe présentaient un important érythème facial.

À la suite d'une seconde étude, conduite par l'Institut national de science médicale et de nutrition de Mexico, des résultats similaires ont été constatés.

L'actualité 2005 en caricatures

André-Philippe Côté

De tous les...

CÔTÉ 2005



André-Philippe Côté

Constatante au Québec Le Soleil

Les Éditions LA PRESSE

En librairie et www.cyberpresse.ca/librairie

NOËL DURE 120 JOURS

Prolongez l'ambiance des Fêtes jusqu'au printemps !
AUCUN PAIEMENT AVANT 120 JOURS
AU FINANCEMENT À L'ACHAT[†]



vroum-vroum

Modèle GX illustré

MAZDA3 GX 2006

Première de classe de sa catégorie
Pour une 2^e année consécutive
Le Guide de l'auto 2006

LOUEZ À PARTIR DE

199\$

PAR MOIS, POUR **60 MOIS***
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL 1 690 \$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Première de classe de sa catégorie
Pour une 2^e année consécutive
Le Guide de l'auto 2006



Modèle GT illustré

MAZDA3 SPORT GS 2006

LOUEZ À PARTIR DE

245\$

PAR MOIS, POUR **60 MOIS***
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 1 690 \$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

« Par son comportement routier, il privilégie
ceux qui aiment les sensations de conduite. »
Le Guide de l'auto 2006



Modèle GX V6 illustré

MAZDA TRIBUTE GX 4 CYL. 2006

LOUEZ À PARTIR DE

249\$

PAR MOIS, POUR **48 MOIS***
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 1 995 \$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

★★★★★
Indice de sécurité le plus élevé
lors d'essais de collision*



Modèle GT illustré

MAZDA MPV GX 2005

LOUEZ À PARTIR DE

279\$

PAR MOIS, POUR **60 MOIS***
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 595 \$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
NOUS PAYONS LA PREMIÈRE MENSUALITÉ

-OU-

OBTENEZ **0%** DE FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 60 MOIS^{††}

-OU-

OBTENEZ **0%** DE FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 60 MOIS^{††}



Sur la route de l'entraide

À l'achat ou à la location d'un véhicule, Mazda fera une contribution
aux Fondations Rêves d'Enfants et Charles-Bruneau.



mazda

www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA • RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE REMARQUABLE GARANTIE COMPLÈTE

*Offre aux particuliers de « aucun paiement avant 120 jours » s'applique au financement à l'achat et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réajusté mois rapporté de 4 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 90 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. Cette offre est applicable à tous les véhicules neufs 2005 et 2006, à l'exception des modèles Mazda5 et MazdaSpeed3. †0% de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur les Mazda Tribute 2006 neuves et les Mazda MPV 2005 neuves. Financement à l'achat consenti par la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. ††Offres portant uniquement sur la location ou détail des Mazda3 GX (D4XS5AA00), des Mazda3 Sport GS (D5S25AA00), des Mazda Tribute GX 4 cyl. (W5X25AA00) 2006 neuves de base et des Mazda MPV GX (U4X275AA00) 2005 neuves de base. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. La première mensualité à la location de la Mazda MPV GX 2005 est prévue par CreditLink. Sur approbation du crédit. Limite de 20 000 km par année. Frais de 84 le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km par année disponible. Immobilisation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPM en sus. *Essai mené sur la Mazda MPV 2005. La NHTSA a désigné la Mazda MPV la plus sûre aux essais de collisions frontales et latérales. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieurs. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 7 décembre 2005.

PROGRAMME
MAZDA POUR
LES DIPLÔMÉS